

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. IV, No. 1.

Saint-Justin, 3 novembre 1924.

Rédigé en Collaboration.

“Disparu, mais non oublié”

Voici en quatre mots l'historique du cher Hospice Ste-Anne des Sœurs de la Providence dans la belle paroisse de Yamachiche, fondé le 22 avril, 1871 et incendié le 14 janvier, 1922.

En 1871, M. le curé Dorion et ses paroissiens étant en frais de bâtir une nouvelle église, se demandaient ce qu'ils pourraient bien faire de la vieille bâtisse qui masquait le nouvel édifice... Un jour que le digne Curé communiquait cette pensée à sa sœur, la révérende Mère Amable, celle-ci lui répondit que tous ces bons matériaux feraient bien un beau couvent. Eh bien ! répliqua M. le curé, ce sera pour votre communauté, puisque nous avons déjà les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pour l'enseignement. Dès ce moment fut conçu le plan de la maison de charité que nous avons connue. Peu de temps après, les révérendes Mères Caron et Amable étaient sur les lieux pour les arrangements; elles furent mises en communication avec madame veuve J. Pellerin que son mari, en mourant avait laissée héritière d'une modeste fortune. Comme M. Pellerin avait souhaité que ces biens fussent employés pour des œuvres de charité, sa veuve crut que l'occasion était venue de répondre à ses désirs. Disons, en passant, que l'hospice dut en grande partie son existence à Madame Pellerin. Quelques semaines plus tard, elle signait l'acte de donation en présence de la supérieure générale de la Providence, Mère Philomène, de la dépositaire générale, mère Thérèse de Jésus, et de la bonne mère Zotique, l'une des sept fondatrices de leur Institut. Pour toute rétribution de ce qu'elle donnait aux Sœurs, elle n'exigeait que deux chambres et son entretien sa vie durant. C'est donc dans le petit immeuble de madame Pellerin que s'ouvrit cet humble hospice, qui devait avec le temps, changer de site, s'agrandir, se renouveler, et ennn disparaître. Le but de l'œuvre était la visite des malades et les veilles à domicile, le soin des pauvres des deux sexes, celui des

orphelins et des pensionnaires séculiers.

Enfin, le 22 avril, 1871, la sœur Marie-Anne, nommée supérieure, accompagnée temporairement de la mère Amable, se rendit sur les lieux pour commencer à faire exécuter les travaux de réparations. Sœur M-Séraphine adjointe à la supérieure arriva peu de temps après. En attendant leur maison, les sœurs se retirèrent au presbytère et ce ne fut que le 19 mai qu'elles purent en occuper une partie. Dès le lendemain, elles recevaient les deux premières pauvres, l'une âgée de 72 ans, l'autre, une jeune fille de 15 ans qui ne marchait pas. Le 2 juin, la sainte communion était apportée pour la première fois à l'hospice. Une dame Charland, malade, voulant s'unir à cette fête des pauvres, s'y fit amener. Elle s'en retourna chez-elle animée de la plus grande sympathie pour cette nouvelle œuvre; sa famille a mérité par ses largesses d'être comptée au nombre des bienfaiteurs.

Le 10 juin, Mgr Laffèche, évêque des Trois-Rivières, vint bénir la maison. Avant la cérémonie, S. G. adressa la parole à la foule avec son éloquence ordinaire; elle entretint l'assistance sur le bien que cette œuvre était appelée à faire et exhorta les paroissiens à lui être sympathique par de généreuses aumônes.

Malgré la bonne volonté du dévoué curé et de ses paroissiens, l'Hospice s'est vu plus d'une fois réduit à une extrême pauvreté; cependant, la Providence n'abandonnait pas ses enfants en suscitant des personnes charitables qui venaient à leur secours soit par des aumônes, soit par des concours de charité de la part des dames et des demoiselles, soit par des représentations ou des séances données par le collège des Révérends Frères les Ecoles Chrétiennes de la place ou des séminaires des Trois-Rivières et de Nicolet, soit enfin par mille autres moyens que trouvaient les bonnes Mères de la Congrégation. Le pain n'a jamais manqué aux pauvres de l'Hospice, et on en bénit toujours le Sei-

gneur. Si nous pouvions inscrire ici les noms des bienfaiteurs de la Providence d'Yamachiche, la liste en serait bien longue, mais le cadre de cette petite notice ne nous le permet pas.

En 1874, une nouvelle construction s'imposait. Tous les arrangements conclus, il fut décidé de bâtir le couvent sur la petite île sise du côté droit de l'église, en face du couvent des Sœurs de la Congrégation. Mais afin d'agrandir ce terrain et de le rendre abordable, M. le curé Dorion voulut bien s'imposer la rude tâche de faire emplir la petite rivière qui le contournait. Il fit alors appel à ses paroissiens qui s'y portèrent généreusement par corvées et par toutes sortes d'autres moyens. Ce travail fut de longue durée, et jusqu'à ce qu'il fût satisfaisant, il s'y produisait chaque année des inondations qui causaient des dommages. Cependant, après les premières corvées, le digne pasteur, remercia ceux qui s'y étaient prêtés avec tant de bonnes grâces et leur promit que leurs noms seraient inscrits dans le livre des bienfaiteurs de la communauté. Bientôt après surgit une autre difficulté: l'on trouva que le terrain était grévé d'une hypothèque. L'épreuve ne fut pas longue: un charitable citoyen, M. Francis Lajoie qui avait droit à cette hypothèque se hâta de la lever en cédant ses droits aux religieuses. Enfin, en 1875, le nouvel hospice était inauguré et la bénédiction en était faite solennellement au milieu d'un grand concours de peuple par Sa Grandeur Monseigneur Laffèche.

Les pauvres s'étaient multipliés et paraissaient heureux, tout se passait dans la bonne entente et l'harmonie avec le bon peuple d'Yamachiche; et cette maison de charité pouvait, il semble, compter sur une très longue existence; hélas!, l'avenir nous révélera son sort... et une fois encore, nous verrons l'instabilité des choses de la terre.

L'année 1889 apportait un grand deuil à la paroisse de Yamachiche; le 3 décembre voyait se clore une vie très méritante dans la personne de son digne et regretté curé le révérend J.-H. Dorion. La reconnaissance de son peuple et de son cher hospice en particulier, le suivit jusque dans la tombe. Ce pasteur charitable fut remplacé par le révérend J.-B. Comeau qui sut continuer admirablement les œuvres de son prédécesseur. Un de ses premiers soins fut de continuer à faire charroyer des fascines dans le lit de la rivière, afin de prévenir les dangers d'inondations. Plus tard, un pont fut construit dans le but de rendre l'accès de l'Hospice plus facile.

En 1898, des réparations urgentes s'imposaient et il fallait agrandir. Ces travaux terminés l'année suivante firent peser une grosse dette sur l'établissement, et combien il fallait du tact et du dévouement pour arriver à subvenir aux dépenses courantes. Que de sacrifices, que d'actes de renoncement cette position n'imposait-elle pas aux Sœurs! Le courage, cependant, ne faisait pas défaut, et le bonheur régnait sous ce toit béni. Une des grandes consolations de cet humble asile était de recevoir les visites et les encouragements de son premier pasteur, le saint évêque Laffèche; toujours son passage était marqué de précieuses bénédictions et de la plus paternelle sympathie. Hélas! ce bonheur ne devait pas durer longtemps, déjà le ciel se préparait à couronner son dévoué serviteur. Le 14 juillet, 1898,

à la nouvelle de sa mort, la plus grande désolation s'empara de tous les cœurs; l'on avait perdu un père, et le meilleur des pères!... Mais Dieu qui est toujours prodigue dans ses dons, ne tarda pas à consoler son peuple en lui donnant un autre pasteur. C'est le 25 juillet, 1899, que l'église des Trois-Rivières voyait se dérouler les importantes cérémonies du sacre de Mgr F.-X. Cloutier: fêtes inoubliables pour tout le diocèse. Dès le lendemain, le nouvel évêque poussa la condescendance jusqu'à venir donner les prémices de ses visites à la paroisse de la bonne sainte Anne d'Yamachiche; il n'oublia pas la maison des pauvres, où son nom, ainsi que celui de Mgr Laffèche demeurèrent toujours en bénédiction. Les murs d'un couvent peuvent tomber, le feu peut détruire en un jour les œuvres d'un demi siècle de labeurs et de sacrifices, mais jamais la reconnaissance pourra être effacée des cœurs de ceux qui ont reçu tant de bienfaits dans l'Hospice sainte-Anne d'Yamachiche.

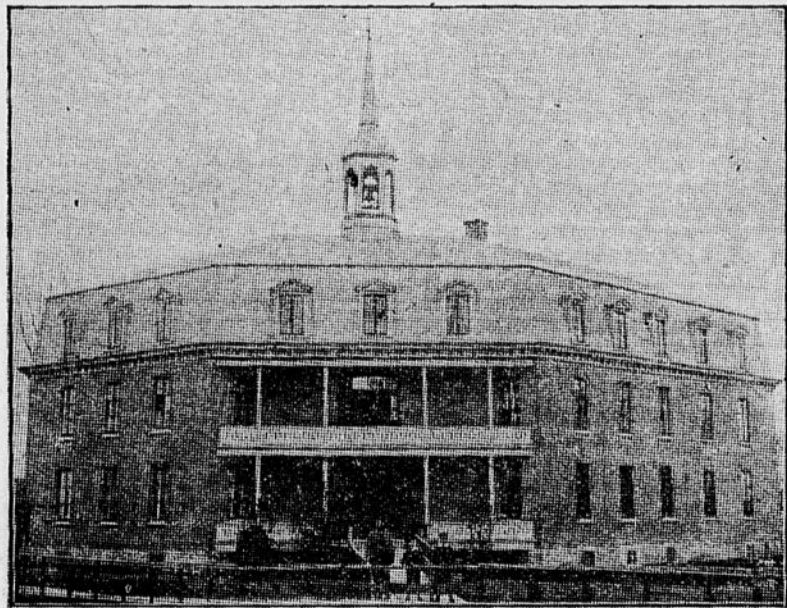
En 1902, la paroisse perdait son dévoué curé, M. Comeau, qui était transféré à la cure des Trois-Rivières. Le 25 septembre il était remplacé par le très digne curé actuel, monseigneur J.-N. Caron. Si la perte avait été grande, le bon Dieu n'a pas laissé ce sacrifice sans récompense, car, qui ignore à Yamachiche, le bien fait à l'Hospice Sainte-Anne par Mgr Napoléon Caron?

En 1905 une épreuve plongeait le couvent de la Providence dans le deuil. La chère sœur Véronique du Calvaire connue et estimée de tous ceux qui la connaissaient, succombait, en quelques jours de maladie, victime de son dévouement. Avant elle, une jeune professe, sœur Théodosie dont les restes mortels reposent dans le cimetière de la paroisse, avait, elle aussi, sacrifié sa vie en exerçant les œuvres de sa vocation. Ces deux fidèles ouvrières de la charité ne doivent pas oublier là-haut la mission pour laquelle elles se sont dévouées jusqu'à la mort.

En 1907, un autre deuil planait sur l'Hospice Sainte-Anne. Cette fois, c'était sa vénérable bienfaitrice madame Pellerin, qui disparaissait de la scène du monde. Le petit troupeau qu'elle avait tant favorisé par ses largesses, ne pouvait pas être indifférent à sa perte. Cette pieuse dame dont la vie s'était écoulée dans l'exercice de la prière et des bonnes œuvres était un sujet de grande édification pour toute la maison. Son plus grand bonheur était de se consumer comme une lampe ardente au pied du S. Sacrement, attirant par là les plus précieuses bénédictions sur l'établissement. Son souvenir resta gravé dans les cœurs et sur les murs du cher Hospice qu'elle avait tant aimé.

Le 14 mars, 1919, la paroisse de Yamachiche était en grande liesse à l'occasion des "NOCES D'OR SACERDOTALES" de son vénérable curé, Mgr Caron. Le couvent de la Providence prit une large part à ces magnifiques démonstrations et fut heureux d'avoir le banquet dans son enceinte. Jamais fêtes plus grandioses n'avaient eu lieu à Yamachiche. Deux ans plus tard, c'était au tour de l'Hospice de fêter son cinquantenaire de fondation. La célébration en fut humble et modeste, mais belle et touchante. Hélas! à cette heure où tous les fronts étaient rayonnants de joie et de bonheur, l'on était loin de penser que bientôt une

(A suivre sur la dernière page)



Hospice Sainte-Anne d'Yamachiche (incendié le 14 janvier 1922).

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

NOTRE QUATRIÈME ANNÉE

Avec le présent numéro commence notre quatrième année. Et il nous fait plaisir de dire à nos abonnés, à nos lecteurs en général, que notre modeste journal est en pleine prospérité. Avant que l'année nouvelle soit terminée nous aurons atteint très probablement les 5,000.

Tranquillement, sans bruit, nous nous répandons. Il n'est pas une province de la Confédération où "l'Echo de Saint-Justin" ne pénètre, et nous allons en maints endroits des Etats-Unis, voire même jusqu'en Europe. Les grandes bibliothèques de Québec, de Montréal, d'Ottawa ont tenu à se munir de la collection complète de "l'Echo", et nous honorer de leur abonnement. Que dire de notre région où presque toutes les familles lisent régulièrement notre journal!

C'est un devoir de reconnaissance pour nous de remercier aujourd'hui les grands confrères, — particulièrement le "Devoir", — qui nous ont aidés de leurs encouragements, et par les productions qu'ils ont daigné faire de nos articles, et par leurs appréciations élogieuses.

Nous voulons continuer notre humble mission, qui est de contribuer de notre mieux à la diffusion de la vérité religieuse, au soutien de la cause agricole.

Et puis, on le sait déjà, nous faisons une large part à notre histoire régionale, histoire du passé et du présent. Dans quelques années, "l'Echo de Saint-Justin", que l'on conserve religieusement dans beaucoup de familles, sera devenu la collection la plus intéressante que l'on feuilletera durant les longues soirées d'hiver. Les vieillards y passeront des heures reposantes, en revivant des choses déjà éloignées; les enfants, les jeunes gens y trouveront de fortes leçons, qui les aideront à comprendre mieux le sens de la vie.

En commençant notre quatrième année, nous demandons donc à tous nos amis de nous continuer leurs sympathies, et de travailler toujours à la propagande de notre journal, dont l'unique ambition est de faire un peu de bien.

UNE PETITE ENQUÊTE A SAINT-JUSTIN

Il nous a paru utile et intéressant pour l'histoire de la paroisse de Saint-Justin de recueillir, puis de publier les noms des prêtres, des religieux et des religieuses nés à Saint-Justin.

En conséquence, nous osons demander aux familles de Saint-Justin qui comptent parmi leurs membres des prêtres, des religieux et des religieuses nés chez nous, de bien vouloir donner les noms de ces membres à M. W.-H. Gagné, propriétaire et éditeur de "l'Echo de Saint-Justin."

On donnera les noms de baptême et de famille, puis le nom de religion, avec le nom de la communauté pour les religieux et les religieuses. Si les parents sont disparus, nous serions recon-

naissants aux personnes qui nous fourniraient des renseignements au sujet des absents.

Et notre demande s'adresse aussi aux anciennes familles de Saint-Justin qui ont quitté la paroisse.

Les dates de naissance seraient reçues avec satisfaction, de même que les noms des parents.

Toutes ces choses seront précieuses plus tard. En attendant, elles seront lues avec un grand intérêt par les lecteurs d'aujourd'hui.

Si l'on s'empresse de répondre à notre demande, la liste que nous nous proposons de dresser sera publiée dès le prochain numéro de "l'Echo de Saint-Justin."

CINQUANTENAIRE DU COUVEN DE LOUISEVILLE

C'est en 1875 que fut fondé le couvent de Louiseville, l'institution si florissante que tout le monde connaît.

Donc, il y aura cinquante ans l'an prochain que ce couvent fut fondé.

On nous dit qu'à cette occasion on fera des fêtes grandioses.

Bon succès.

LE CENTENAIRE DE GERIN-LAJOIE AU SEMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES.

Le 9 novembre, il y aura séance solennelle à l'Académie Saint-Thomas d'Aquin du Séminaire des Trois-Rivières, à l'occasion du Centenaire de Gérin-Lajoie.

Cinq orateurs parleront de Gérin-Lajoie, et un poète lira une pièce de vers.

Retraite fermée à l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil

Les 6, 7 et 8 décembre prochain une retraite fermée sera prêchée à l'Institut de N.-D. du Bon Conseil. Les jeunes filles désireuses de vivre quelques jours de recueillement, et de connaître l'œuvre si intéressante de cette nouvelle communauté, sont tout particulièrement invitées.

Adresse: 905, Boulevard Saint-Joseph est, Montréal.

MGR LABELLE

Un grand apôtre de la colonisation

Le 20 octobre dernier, un lundi, ce fut grande fête à Saint-Jérôme. On inaugura le monument du "Curé Labelle", comme on l'appelait dans son temps.

Mgr Labelle fut un apôtre ardent et très actif de la colonisation chez nous.

Ainsi que le faisait remarquer dernièrement M. Omer Héroux dans le "Devoir", il est de cette race de curés qui ont tant contribué au développement de l'agriculture en notre pays.

En écrivant ces lignes, nous ne pouvons nous empêcher de penser à un autre apôtre de la terre que nous avons bien connu, et qui fut curé de Saint-Justin durant quarante-cinq ans: Mgr Géria dont la mémoire est particulièrement chère à notre journal.

Nous ne saurions trop parler de ceux qui furent de véritables patriotes, comme les apôtres de la colonisation, de l'agriculture.

CONFÉRENCE A SHERBROOKE

Le 25 octobre dernier, M. Fred Gélinais a donné, devant le cercle des Voyageurs de commerce de Sherbrooke, une conférence sur Antoine Gérin-Lajoie.

FEU MME PHILIPPE BARIL

Au moment d'aller sous presse, on nous apprend la mort de Mme Philippe Baril, née Juliette Savoie, gérante de la Banque Provinciale à Ste-Ursule. Les funérailles auront lieu à Ste-Ursule, mercredi le 5 courant.

Nos sympathies à la famille.

76 ANS REVOLUS

Sa Grandeur Mgr François-Xavier Cloutier qui dirige le diocèse des Trois-Rivières avec tant de tact et de prudence vient de célébrer ses 76 ans révolus, étant né à Ste-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848.

Fasse le ciel que ce digne prélat nous soit conservé encore longtemps.

Ad multos et faustissimos annos.

FUNÉRAILLES DE M.

LOUIS LAJOIE

Les imposantes funérailles de M. Louis Lajoie, décédé accidentellement à l'âge de 44 ans ont eu lieu en l'église de St-Philippe, aux Trois-Rivières.

Le chant a été rendu par la chorale de la paroisse. MM. Pierre Leclerc, Edmond Auger, Arthur Villeneuve ont rendu avec beaucoup d'âme des morceaux de circonstance. L'assistance était des plus nombreuses.

Le service a été chanté par M. le chanoine Ls Denoncourt, curé de la paroisse assisté de MM. les abbés St-Pierre et Bourbeau, vicaires de la paroisse. Les porteurs étaient: MM. Ovila Livernoche, Pierre Leclerc, J. Falardeau, Georges Bellefeuille, Napoléon Boisvert et Rodolphe Camirand.

Le défunt était membre du Tiers-Ordre.

Conduisaient le deuil du défunt, ses frères Edmond et Joseph de St-Justin, sa sœur Mme Vve Sylvestre de St-Cuthbert; ses beaux-frères Arthur Pagé, Trois-Rivières, Ludger Bellemare, Montréal; sa belle-sœur Mme Ed. Lajoie, ses neveux MM. Moïse Lajoie, Montréal, Jacques Lajoie, Trois-Rivières, Denis Ladouceur de St-Justin, Ed. Bellemare de Montréal, ses nièces Mel Marguerite Ladouceur de St-Justin, Mme Rosaire Croisette de Maskinongé, son oncle Pierre Boisclair, sa tante Mme Vve Harold Auger, ses cousins, M. et Mme Edmond Auger, Arthur Auger, Joseph Auger, Mme Henry Sévigny, Dame Delphis Latraverse, Mme Roméo Langevin de Montréal, Melles Florence et Juliette Auger, Rolande, Gabrielle Auger, la famille Ovila Livernoche, M. et Mme Jos Robert, M. et Mme Art. Ladouceur, M. et Mme Rodolphe Camirand, M. et Mme Jos Gadbois, M. et Mme Georges Morissette, Melle F.-X. Vanasse, M. et Mme Victor Aubry, Melle Rosa Duplessis, Mme Ls Dusseault, Melles Dusseault, Mme Pierre Bussière, Melle Alice Bussière de St-Justin, Mme Manseau des Trois-Rivières, M. et Mme Alcide Livernoche, M. Art. Marchand, MM. Maurice et Jos Guilbert, M. et Mme Edouard Bellefeuille, M. Maurice Gélinais, M. Roméo Richard, Mme Jos Hamel, M. Narcisse Godin, M. J.-B. Loranger, Mme Jos Hamel, Mme Pierre Leclerc et une foule d'autres.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

MGR CLOUTIER DANS LE DEUIL

Mgr l'Evêque des Trois-Rivières a été éprouvé par la mort d'un de ses frères. Le défunt était le père de M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Pierre de Shawinigan.

Nous adressons à la famille nos respectueuses sympathies.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

Un grand nombre d'offrandes de messe, de bouquets spirituels et des cartes de sympathies ont été envoyés à la famille du regretté défunt.

M. Louis Lajoie laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable, son père, sa mère M. et Mme Augustin Lajoie St-Justin, ses frères Damase, Edmond et Joseph, ses sœurs Mme Ludger Bellemare de Montréal et Mme Henri Sylvestre de St-Cuthbert.

frère de M. le Curé de Saint-Barthélemy, était âgé de 76 ans et avait à son actif cinquante et une années de ministère actif. Mgr Forbes disait de lui: Prêtre modèle, fidèle au devoir, dévoué aux âmes.

Nous demandons à nos lecteurs un souvenir dans leurs prières pour ce pieux ministre du Seigneur.

FEU MME NARCISSE BRISSETTE

Le 16 septembre, quelques heures après avoir reçu le Viatique, puissant réconfort des mourants, Madame Narcisse Brissette rendait pieusement son âme à Dieu, après une maladie de quelques mois soufferte avec patience et résignation.

Souvent dans les phases les plus aiguës de sa maladie alors que la souffrance à son plus haut degré la torturait sans trêve ni merci; elle murmurait ces paroles admirables: "Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, et non la mienne".

Les funérailles ont eu lieu le 18; Le service a été chanté par M. l'abbé Lelaidier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Béland et Rivard, de Maskinongé.

Les porteurs étaient: MM. Olivier, Norbert, Alvide et Omer Lebeau, neveux de la défunte; La collecte fut faite par MM. Lucien et Darius Lebeau; M. Philippe Ladouceur, son gendre, conduisait le corbillard.

La famille en deuil nos sympathies les plus sincères.

ON FÊTE M. WILFRID DUCHESNAY

Dernièrement Mme Wilfrid Duchesnay désirant causer une agréable surprise à son mari, à l'occasion de son 35e anniversaire de naissance organisa une soirée en son honneur. Ce fut en effet une surprise très agréable pour M. Duchesnay qui était loin de s'attendre à une réunion comme celle-là.

Il y eut chant par le héros de la fête, M. Henri Duchesnay, J.-E. Poirier, maître de chapelle à l'église St-Zotique; Hercule Desjardins, maître de chapelle à l'église St-Thomas d'Aquin et Mme Hercule Desjardins.

Une jolie plume-réservoir, montée en or fut présentée à M. Duchesnay par sa jeune fille Madeleine.

MM. Avila Duchesnay et Fernand Belleau nous ont fait entendre de jolis morceaux de piano.

M. Léo Gagnon nous a déclamé de jolies pièces des grands maîtres.

A minuit, un magnifique réveillon fut servi aux invités que tous surent faire honneur.

F. Félix Desrochers, avocat, prit la parole et avec des mots choisis remercia Mme Duchesnay au nom des convives pour la royale hospitalité qu'elle leur donnait et traduisit les sentiments des invités en présentant ses meilleurs souhaits de bonne fête à M. Wilfrid Duchesnay, M. Desrochers, comme toujours d'ailleurs fut très éloquent et l'on sentait que ses paroles venaient du cœur car M. Desrochers est un ami de cœur de M. Duchesnay.

Tous se séparèrent enchantés de cette belle soirée et nous remercions Mme Duchesnay qui nous a donné l'avantage de passer une si agréable soirée.

Ont pris part à cette fête: MM. et Mmes Henri Duchesnay, J.-E. Poirier, Hercule Desjardins, J.-Omer Gagnon, Alphonse Gagnon, J.-E. Lusignan, Emile Duchesnay, W.-L. Gagné, Edgar Richard, MM. Avila Duchesnay, Félix Desrochers avocat, René Belleau, Melle Juliette Duchesnay, Melle St-Germain et M. Léo Gagnon.

Un Invité.

Vous trouverez toujours à l'Echo de Saint-Justin le plus beau choix de papeteries, enveloppes, cartes de correspondance, etc., etc.

ST-BARTHELEMI

Nous devons nous réjouir, cultivateurs, de ce que certains de nos produits ont une tendance à la hausse. Certes, vous entendrez encore se plaindre les pessimistes: vous leur apporterez le Klondike qu'ils geindraient de plus belle. Mais, aux autres, les courageux, nous leur disons que le pire est passé et que leurs constants efforts doivent leur apporter le succès. Encourageons nos enfants, intéressons-les à la terre, demandons les jardins et les expositions scolaires. Tenons-y, il nous les faut!

Nos délégués à Québec, au Congrès des Agriculteurs, furent: MM. Ubald Sylvestre, Arsène Valois et Augustin Bélair. Quoi qu'en aient dit certains journaux, c'est un mouvement qu'il faut suivre avec intérêt, et nul doute que ce Congrès a dû réveiller chez nos cultivateurs le désir de se grouper. S'unir pour réussir!!

M. le curé Bonin, vient de terminer sa visite paroissiale. Il nous a dit son contentement de tout trouver dans l'ordre. Les qualités et les "petits défauts" de chaque rang furent gentiment passés en revue. Les 390 familles de la paroisse forment une population totale de 1916 âmes.

L'ancien garage Vincent, vient de rouvrir ses portes sous la direction de M. Bourbonnais, de Montréal. Son mécanicien, M. Bellemare, est un homme habile qui saura donner satisfaction à la clientèle. Succès à la nouvelle entreprise!

Naissances. — Le 6 octobre, Marie Jeanne d'Arc-Denise, fille de M. Aristide Caumartin, cultivateur. Parrain et marraine, M. Charlemagne Caumartin et Melle Jeanne Caumartin, oncle et tante de l'enfant.

Le 12, Jos-Jean-Paul-Réginald fils d'Arthur Lessard, forgeron. Parrain et marraine, M. Napoléon Lessard, de Maskinongé et Melle Régine Massé, oncle et tante de l'enfant.

Le 14, Jos-Edouard-Julien, fils de Jules Désy, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Ls-Jos Désy, de l'Île-du-Pas.

Le 16, Marie-Claire, fille de M. Jos-Victor Sylvestre, journalier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Ladouceur, de St-Justin.

Le 19, Joseph-René, fils de M. Edmond Boivin, cultivateur. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boivin de Berthier.

Le 26, Maria-Gabrielle, fille de M. Chs-Ed. Houde, barbier. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Plante.

Sépultures. — Le 28 septembre, Jos-Denis-Marcel, fils de M. Jos Bélanger, journalier, décédé à l'âge de 5 mois.

Le 2 octobre. — Mme Herméline Filiatrault, épouse de feu Adèle Côté, décédée à Chelmsford, Ont., et inhumée ici, à l'âge de 76 ans.

Le 13, M. Charles Fafard, époux de Anna Plante, décédé à l'âge de 59 ans.

Le 14, Joseph-René-Ronaldo, fils d'Hector Adam, cultivateur, décédé à l'âge de 1½ mois

Le 20, M. Norbert Brûlé, époux de feu Alexandrina Hénauld, décédé à l'âge de 61 ans.

Le 29, M. Barthélemi (Pitt) Ladouceur, époux de Jessie Ladouceur, décédé subitement à l'âge de 64 ans.

Mariages. — Le 1er octobre, Hyacinthe Mousseau, fils de M. Hyacinthe Mousseau de Berthier et Melle Aline Lincourt, fille de M. Ubald Lincourt, hôtelier.

Le 1er, Edgar DeGranpré, fils de M. Téléphore DeGranpré, cultivateur, et de Clémentine Clément, fille de M. Ls-Philippe Clément, cultivateur.

Le 8, Alcide DeGranpré, fils de feu Zoé DeGranpré et de Ubaldine Brûlé, fille de M. Hercule Brûlé.

Le 29, René Dubé, fils de Alphonse Dubé, journalier de Berthier et de Amanda Perreault, fille de M. Barthélemi Perreault, journalier de cette paroisse.

Le 8 octobre dernier fut célébré à Ste-Ursule, le mariage de M. Lucien Dumontier à Melle Hortense Malbœuf. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Laquerre, curé de la paroisse. Il y eut chant et musique par le chœur des enfants de Marie. Le bouquet fut présenté par Melle Anna Dumontier, sœur du marié. Après la cérémonie, le vin fut donné chez les parents de la mariée. Ensuite tous partirent pour aller prendre le dîner à St-Barthélemi chez M. Urgel Dumontier, père du marié. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Urgel Dumontier, M. Alfred Malbœuf, Melle Emma Malbœuf, M. et Mme Lucien Malbœuf, M. et Mme Ogilva Leblanc, Melle Yvonne, Eva, Flore, Marie-Anne et Marguerite Malbœuf sœurs de la mariée, M. Maurice Malbœuf, frère de la mariée, M. et Mme Euclide Lebrun, Melle Thérèse, Marguerite et Anna Dumontier, sœurs du marié, MM. Fortunat, Edgar, Michel, Paul, Adrien et Gérard Dumontier, frères du marié. M. et Mme Adélarde Malbœuf de Woonsocket; M. Joseph Malbœuf, Melle Marie-Louise Malbœuf, Melle Antoinette et Berthe Leblanc, MM. Urbain et Edouard Leblanc, M. et Mme Magloire Dumontier, Melle Anny Dumontier, M. François Rouleau, MM. Hercule Brûlé, Alfred Lafontaine, M. et Mme Ide Bergeron, M. Pierre Plante, Melle Marie-Anna Deléglise, M. Victor Deléglise, Mme Veuve Latourelle, M. et Mme Oscar Vadnaïs, M. et Mme Wilfrid Brûlé, Melle Jeannette, Laurette, Annette et Gertrude Dumontier, MM. Roland, Paul et Julien Dumontier, Melle Juliette Malbœuf, M. Marius Bergeron, Melle Lucette Bertrand, MM. Arsène et Eugène Farly, MM. Jos et Gustave Bernèche, M. et Mme Philias Bernier, M. Cyrille Bernier, M. et Mme Rodrigue Sylvestre, Melle Germaine Sylvestre, M. Gaëtan Leblanc, M. Roméo St-Yves, Melle Lucie Malbœuf, de Woonsocket; Les charretiers étaient: MM. Ubald Lincourt, Hubert Globensky, Jos Sylvestre, René Drainville, Jos St-Yves, Charly Turner, Chs-Edouard Paquin. Tous se retirèrent à une heure avancée de la nuit enchantés de leur agréable journée. Après cette réunion, l'heureux couple partit en voyage pour Shawinigan, Joliette St-Gabriel de Brandon. Au retour il y eut réception chez M. Urgel Dumontier. Les nouveaux époux quittèrent St-Barthélemi le 22 octobre pour Montréal, et de là à Woonsocket où ils résideront. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Le 11 septembre dernier, M. et Mme Léo-Paul Morand, dont tout le monde connaît leur grand accueil et leur gaie et proverbiale, recevaient à l'occasion du cinquième anniversaire de leur mariage, leurs parents et amis.

Un grand nombre se rendirent avec empressement à leur aimable invitation. Parmi les personnes présentes on remarquait: Mme Louis Morand, Marcel Lemarbre, M. et Mme Damien Mercure, Chs-Omer Morand, Joseph Mercure, Albert Ladouceur, MM. Joseph Morand, Omer Lebeau, Paul-Léo Comtois, Antonin, Bernardin et Albert Lebeau, Alphonse Massé, Albert Lemyre, Abel Lebeau, Charles-Omer Massé, Victor Massé, Julien Lemarbre; Melle Rosanna Morand, Maria Lebeau, Aline Morand, Léonora Massé, Florentine et Elmenda Lebeau, Alice Lemarbre, Laurette Lebeau, Florina Morand, Céline et Brigitte Lemarbre, Rose Alma Bellemare, Angéline Massé, Fernande Lebeau, Claire et Françoise Morand. Le temps qui avance toujours marqua trop tôt l'heure du départ. A une heure avancée de la nuit, tous songèrent à se retirer gardant le meilleur souvenir de la grande hospitalité et de l'accueil bienveillant de M. et Mme Léo-Paul Morand.

ST-EDOUARD

Une belle soirée a eu lieu dernièrement chez M. Ovide Morin. Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. Joseph Morin, Omer Brunelle,

Armand Deschênes, Edmond Rocheleau, Gédéon Trudel, Joseph Germain, Lucien Brunelle, Adrien Pichette, Adélarde Brunelle, Joseph Soulières, Sart. Trudel, Joseph Trudel, Albert Morin, Melle Cécile Bordeleau, Lydia Deschênes, Antoinette Bordeleau, Régina Laurent, Marie-Rose Brunelle, Léa Morin, Marie-Rose Morin, Arline Rocheleau, Eva Boivin, Alexandrine Rocheleau, Victoria Mayotte, Laura, Pichette, Cécile Lambert et une foule d'autres. Il y eut chant et musique, tous se séparèrent enchantés de cette agréable soirée.

M. et Mme Joseph Bastrash ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Edna-Simonne. Parrain et marraine, M. et Mme Adélarde Noël, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Adélarde Noël ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la mort de leur petite fille Fleur-Ange, âgée de 2 mois et 10 jours. Elle portait le nom de Fleur—elle est passée sur la terre comme la fleur que le matin voit éclore et que le soir voit flétrir—Ange, c'est ce qu'elle est maintenant.

ST-DIDACE

M. et Mme Adélarde Lafrenière ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles: Marie-Yvonne-Stella. Parrain et marraine, M. Louis Adam et Céline Lafond; Marie-Rita. Parrain et marraine, M. Alfred Allard et Suzalie Adam, oncle et tante de l'enfant. Porteuses: Mmes Omer Lafrenière et Thaddée Bellemare.

Une belle soirée a eu lieu dans le cours du mois dernier chez M. Elie Trudel. Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Pierre Adam, Joseph Pichette, Doria Trudel et Téléphore Deschênes; MM. Adrien Pichette, Edmond Rocheleau, Gédéon Trudel, Joseph Morin, Sarteau Trudel, Joseph Trudel, Armand Deschênes, Joseph Germain, Edouard St-Cyr, Albert Morin, Melle Aline Rocheleau, Régina Laurent, Marie-Rose Brunelle, Lydia Deschênes, Marie-Rose Morin, Clara Brunelle, Léa Morin, Albertina St-Cyr, Mériilda Trudel, Alexandrine Rocheleau et beaucoup d'autres. Il y eut chant et musique. Tous se séparèrent à une heure avancée et garderont un bon souvenir de cette agréable veillée.

Un incendie a détruit les granges et l'écurie de M. Edmond Bernèche, cultivateur, ainsi que la récolte de foin, une grande quantité de paille et d'avoine. On ignore la cause de cet incendie qui est un véritable désastre pour M. Bernèche.

CHUTES STE-URSULE

M. Eddie Turner, fils de M. Siméon Turner et M. Georges LeBer, fils de M. Alfred LeBer sont partis pour le Collège Institut Feller, de Grande Ligne.

M. Elie Perreault, de Joliette, était de passage au commencement du mois dernier chez Melle Gertrude Turner.

ST-PAULIN

M. et Mme Léo Elliott, Mme Anna Elliott, de Montréal accompagnés de M. et Mme Arthur Juneau et de leur fils Jean-Jacques, de St-Paulin étaient à Louiseville dimanche dernier les hôtes de M. et Mme Arthur Chevalier.

M. et Mme Arthur Juneau, M. Armand Juneau, étaient à St-Léon la semaine dernière.

LOUISEVILLE

En l'église de Louiseville, récemment a été célébré le mariage de M. Edouard Laurent à Melle Aldéa Chevalier. M. Donat Laurent accompagnait son fils, et la mariée était accompagnée de son père M. Arthur Chevalier.

M. Camille Laurent et Melle Alma Chevalier agissaient comme garçon et fille d'honneur. La bénédiction nuptiale qui fut des plus solennelles leur fut

donnée par M. l'abbé Lacerte. Un très joli programme fut exécuté pendant la messe par les "Enfants de Marie" dont la mariée faisait partie: "Divin Maître des cieux" et "Ave Maria" Perosi, chantés par le chœur des Enfants de Marie sous la direction de Melle Rachel Jutras; Melle Rose Pepin chanta "Noël du mariage" avec olligoto de violon, "Romance" solo de violon, par Melle Rachel Jutras et enfin "Magnificat"; Melle Jeannette St-Jean était à l'orgue et exécuta avec brio de superbes morceaux au commencement et à la fin de la cérémonie accompagnée du violon.

Il y eut ensuite réception chez les parents de la mariée M. et Mme Arthur Chevalier. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Arthur Chevalier, M. Albert Chevalier, Melle Alma et Yvonne Chevalier, MM. et Mmes Jos Chevalier, Emile Chevalier, Melle Anita Chevalier, M. et Mme Donat Laurent, MM. et Mmes J.-B. St-Yves, Joseph Morais, Joseph Picotte, Joseph Lefrançois, Melle Antoinette Lefrançois, M. Roméo St-Yves, Melle Lina Lajoie, Rosa et Flore Trudel, M. Napoléon Bellemare, M. Roméo Bellemare, M. Raymond Déziel, Mme Annie Lafontaine, M. Irénée Bellemare, MM. Paul-Emile et Raymond Lambert, Melle Anita et Annette Lambert, M. Henri Lambert, Melle Marguerite et Marie-Anne Lambert, MM. Willie et Léo Vincent, Bernardin et Florent Teasdale, Melle Alice Teasdale, M. Denis Bellemare, Melle Rébecca Bellemare, etc. La mariée portait un magnifique costume en tricotine bleue marine avec parure en martre de roche, chapeau de velour pile avec fantasia de bengaline. Un bouquet au corsage de pois de senteurs. Sa robe de réception était de crêpe canton coco. Pour le voyage, elle portait une robe fantasia de velour chifon noir perlée, sous un élégant manteau de irap velour drabe.

Le 4 octobre dernier à l'occasion du retour du voyage de noces de M. et Mme Edouard Laurent, il y eut une grande réception chez les parents du marié M. et Mme Donat Laurent. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Ed. Laurent, MM. Camille et Maurice Laurent, M. et Mme Arthur Chevalier, M. Albert Chevalier, Melle Alma et Yvonne Chevalier, Melle Caroline Chevalier de Louiseville; M. et Mme Jules Lamoureux, Melle Rolande Lamoureux de Berthier Jct., M. et Mme J.-A. Giguère, M. et Mme Arthur Lessard, de Louiseville, M. Edouard Desaulniers, de Montréal, M. et Mme Philippe Houde, M. et Mme Adrien Loranger, M. Robert Loranger, M. Victor Dampousse de Louiseville, etc. etc.

M. Donat René et sa famille, de Nicolet, chez son beau-frère M. Edouard Lamy.

M. Armand Lafrenière, de Montréal, chez sa mère Dame Vve David Lafrenière.

M. Philippe Houde, instructeur agricole pour le district de Montréal, chez son père M. Philippe Houde.

M. et Mme Frédéric Brais, leur fille Liliane et leur fils Fred, ainsi que M. Gaspard Farly, de Woonsocket, R. I., chez leur parente Mme Vve Joseph Lafrenière. Ils ont aussi visité les familles J.-O. Déziel, Alpidé Lebeau et Henri Petit, de Maskinongé. Ils sont allés ensuite aux Trois-Rivières et aux Chutes Shawinigan. Mme Brais n'avait pas revu son pays depuis 26 ans.

Melle Alice René est venue passer huit jours chez son oncle M. Edouard Lamy.

Mme Donat Gervais, de Shawinigan, chez sa mère Mme Vve Henri Racine.

Mme L.-D. Ouellette, sa fille Lina et M. Georges Finlay, des Trois-Rivières, étaient à Louiseville dernièrement.

M. et Mme Jos Laurent et leur fille Irène, de St-Justin, chez leurs parents.

D'IMPOSANTES OBSEQUES A M. LE DR GRENIER

Un premier service est chanté à St-Tite puis le corps est transporté à Louiseville où toute la population rend un suprême hommage au disparu.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Après un premier service chanté à St-Tite, vendredi le 3 octobre, M. le Dr Laurent Grenier décédé chez son frère M. le Chanoine Grenier de St-Tite fut transporté à Louiseville où une deuxième cérémonie funèbre réunit nombre de parents et amis, samedi matin, le 4.

Le service fut chanté par son neveu M. l'abbé Joseph Grenier, vicaire à St-Tite assisté comme diacre par MM. Josaphat Rinfret et Joseph Lacerte sous-diacre tous les deux vicaires à Louiseville. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. le Chanoine J.-Bte Grenier, curé de St-Tite et M. E. Janelle de Ste-Thècle.

Le chœur de chant de Louiseville rendit avec âme la messe des morts harmonisée.

La quête fut faite par MM. Téléphore et Louis Lambert de Louiseville.

Les porteurs étaient ses fils Edouard et Alphonse Grenier et deux neveux. Au chœur nous avons remarqué Mgr E. Paquin de l'évêché des Trois-Rivières, MM. les Chanoines F. Béland, curé de Maskinongé, Louis Denoncourt, curé de St-Philippe des Trois-Rivières, Frs Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, L.-A. Dubablon, curé de Louiseville, J.-Bte Grenier, curé de St-Tite; MM. E. Janelle, curé de Ste-Thècle, A. Lavergne, curé de St-Thimothée, E. Denoncourt, curé de St-Georges de Grand'Mère, Pierre Boulay, curé de St-Léon, G. Laquerre, curé de Ste-Ursule, Emile Lessard, curé de St-Louis, Alphonse Lessard, curé de St-Edouard, A. Lupien, curé de Ste-Angèle, E. Fusey, curé de Sainte-Famille du Cap, D. Grenier, vicaire à Ste-Ursule, A. Foucher, vicaire à St-Léon, N. St-Pierre, Joseph Lacerte et J. Rinfret, vicaires de Louiseville.

Dans l'assistance nous avons remarqué: MM. les avocats Cambray de St-Tite, L. Comeau, des Trois-Rivières, Gédéon Béland, de Louiseville, E. Ferron, de Louiseville, les notaires Moussette et Germain, de St-Tite, J.-A. Couchu, de Louiseville, Richard et Lucien Lessard, de Ste-Ursule, J.-A. Ferron, de Louiseville, les Drs: Sylvestre, de Maskinongé, C.-J. Coulombe ex-M.P. de St-Justin, L.-A. Plante, de Louiseville, A.-A. Duhamel et T. Nepveu, de Ste-Ursule, A. Caron, de Maskinongé, Lucien et Lionel Plante, de Louiseville, L. Gélinas, de Louiseville, A.-O. Milot, de Louiseville, H. Lafèche, de Louiseville, A. Grenier, de St-Tite. De Ste-Ursule: MM. Hormisdas Gagnon, Harry Lambert, Jos Juneau, Adrien Juneau et son fils Roméo, A. Brisebois, Albert Lessard, Adrien Picotte. De St-Didace: MM. Antonio et Edouard Hamelin, C.-A. Boisjoli; de Louiseville: MM. Louis Lambert, T. Lambert, Clovis Caron, régistrateur, Thomas Caron, son beau-frère, Michel Côté, E. Bélair, J.-A. Giguère, Alfred Lupien, Ed. Clément, E. Lesage, N. Chevalier, E.-H. Béland, Gustave Caron, F.-X. Therrien, J. Giguère, Adéland Clément, D. Dampousse, Oscar et Joseph Giguère. A.-L. Auger, inspecteur d'écoles, Québec, Cuthbert Lessard de Berthierville, Alp. Boucher, de Maskinongé; les SS. de l'Assomption de Louiseville et leurs élèves, les RR. FF. de Louiseville et leurs élèves, les RR. SS Marie des Servites, supérieure du Pensionnat de Ste-Ursule et Sr André ol, SrMarie-Arsène de Joliette, Thérèse-Marguerite, supérieure et Emilien, assistante du couvent de St-Tite.

La famille a reçu de nombreuses

marques de sympathies.

Le Dr Laurent Grenier naquit à Rivière du Loup en haut, en 1847, du mariage de Joseph Grenier, cultivateur et de Angélique Vanasse. Après avoir fréquenté l'école de sa paroisse natale, on le plaça à l'âge de 13 ans au séminaire de Nicolet où il fit son cours de 1860 à 1867. Il a étudié la médecine, à Montréal, à l'ancienne école de médecine et de chirurgie de Montréal. Il fut reçu médecin en 1871. Il vint aussitôt se fixer à Ste-Ursule.

Le Dr Grenier épousa le 5 septembre 1871, Melle Flore Hamelin, fille de feu Edouard Hamelin, entrepreneur-construteur d'églises de St-Barthélemi. Cette dernière étant morte en 1874, sans lui laisser d'enfants. Il convola en 1876, avec Melle Georgina Caron. De cette dernière union sont nés: Eugène, médecin de Montréal, Antonin, marchand, Laurent, agent et courtier, Edouard, pharmacien, Donat et Alphonse commis, tous de Montréal.

Le Dr Grenier fut avec feus MM. Edouard Béliveau, ancien curé de Ste-Ursule, le notaire Fusey et Pierre Lessard, marchand, ceux qui travaillèrent le plus au progrès du village et de la paroisse de Ste-Ursule. Rien de ce qui concernait Ste-Ursule ne leur était indifférent, aussi les vit-on souvent à la tête d'entreprises pour promouvoir le progrès matériel de cette paroisse qui est de centre géographique du comté de Maskinongé.

Le Dr Grenier fit beaucoup pour l'organisation de la Compagnie Industrielle du comté de Maskinongé qui installa une pulperie à la chute Ste-Ursule en 1882. Ce fut un des premiers moulins à papier installés dans la Province. Ce fut également le Dr Grenier qui avait été chargé, en 1898, de vendre cette usine au millionnaire C. H. Simpson, de St-Alexis.

Une autre entreprise à laquelle se dévoua le Dr Grenier fut le projet de construction d'un chemin de fer partant du bas du comté de Maskinongé, montant jusqu'à St-Michel des Saints, soit une distance de 60 milles, se dirigeant vers l'ouest passant par le lac Desert à 150 milles de St-Jérôme dans les cantons du nord de Montréal et d'Ottawa, pour se rendre auprès du lac Nipissing en Ontario. Le parcours de ce chemin de fer devait être de 450 milles.

Une charte fédérale fut accordée le 2 juin 1886 par le Parlement Fédéral à Thomas W. Ferry, James J. White, E. H. Talbott, John H. Verrall et Laurent Grenier pour la formation d'une compagnie devant construire le chemin de fer Maskinongé et Nipissing. Des explorations furent faites par des ingénieurs, mais malheureusement cette entreprise comme bien d'autres qui virent le jour dans ce temps de course aux chemins de fer ne pu se réaliser. Les promoteurs eurent l'appui de M. J.-A. Chapleau, Joseph Tassé etc. Ce projet avait certainement du bon car le C. N. R. quelques années plus tard, construisit son tronçon en suivant une partie du tracé du Maskinongé et Nipissing.

Conservateur en politique, le Dr Grenier était très renseigné sur la politique. Ses conseils étaient toujours reçus avec satisfaction de ses amis politiques. Il fut un grand admirateur de Frédéric Houde, ancien député du comté de Maskinongé.

Il quitta Ste-Ursule en 1899, pour aller s'établir à St-Roch sur Richelieu. Ce fut avec peine que toute la population de la paroisse de Ste-Ursule, le vit s'éloigner.

En 1914, il vint se fixer à Louiseville. C'est là qu'il fêta en 1921 son cinquantième anniversaire à la pratique de la médecine. Il cessa de pratiquer en 1922, et alla demeurer chez ses fils à Montréal. C'est durant son séjour à Montréal que se déclara la maladie qui devait l'emporter. Il est décédé chez son frère le chanoine J.-Bte Grenier, curé de St-Tite. Son frère le Père Joseph Grenier, jésuite, l'a précédé de

quelques années dans la tombe.

Le Dr Grenier était un homme affable, hospitalier, causeur renseigné, courtois, homme tendre, bon médecin, que l'appât du gain ne fatiguait pas. C'était une de ces bonnes figures qui se gravent dans la mémoire.

CHARLES DRISARD.

Département de Deuil !!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts., la pièce.

L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

LA LYRE

Cette revue musicale poursuit la ligne de conduite qu'elle s'est tracée au début: intéresser, renseigner, instruire. Son numéro d'octobre, magnifiquement illustré, renferme des articles variés et instructifs.

Dans une "Etude du Piano", qui intéressera professeurs et élèves, Melle Hortense Parent traite spécialement du doigté. Les maîtres de chapelle, les chanteurs et tous ceux qui s'intéressent à la question du chant à l'église liront avec intérêt et profit l'article de M. l'abbé Paul Bayard sur "Le cantique populaire". Les violonistes trouveront des recettes utiles dans l'article de M. Lucien Greilsamer: "Entretien et conservation des instruments à archet". Ce numéro contient une étude sur "Le Chant", par Melle Marie-Anne Asselin. Une biographie illustrée de Robert Schumann. La suite de "L'Introduction à la Vie musicale" de Paul Lacome. Les nouvelles musicales du monde entier. Le mois théâtral à Montréal, par Fabrio. Echos et nouvelles de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre, etc.

La partie musicale renferme des pièces de piano comme: La "Nocturne", op. 23, No 4, de Schumann; la "Masurka", op. 7, No 1, de Chopin; "Souvenir", de Jules Deveaux. Les pièces chant sont: "Repentir", de Gounod, une pièce religieuse de grande valeur; "La Grand'Mande", par Oscar O'Brien, un autre succès de M. Charles Marchand, le grand interprète de la bonne chanson française.

On peut se procurer "LA LYRE" au prix de 25c chez tous les marchands de journaux ou aux bureaux de la revue, 270, St-Denis, Montréal.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

CHEZ MERCURE

Il y a des prix NOUVEAUX, des marchandises NOUVELLES et de NOUVELLES occasions.

PRESSEZ-VOUS ! :: PRENEZ VOTRE CHANCE !!

SOUS-VETEMENTS

- Culottes bouffantes et Camisoles pour dames en ouaté pesant... \$0.59
- Camisoles en tricot ouaté pour enfants 0.35
- Camisoles et Caleçons pour hommes, laine et coton.....0.75

LAINAGES

- VESTES EN LAINE pour hommes, 38, 40, 42 1.95
- GROS LOT d'écharpes, de tuques, de chandails, de gants, de mitaines aux prix d'avant-guerre.

DIVERS

- Coton jaune, la vg.....0.10
- Duck noir, la vg.....0.20
- 15 pièces d'indienne, la vg.....0.15
- Flanellette blanche.....0.15
- Bas en laine, 8½-9-9½.....0.39
- Beau rayé à jupe, 56 pcs.....0.65

CHAUSSURES

- TRÈS SPÉCIAL; Lot de BOTTINES et SOULIERS, pour dames, hommes et enfants, au bas prix de \$1.75
- GROSSES CLAQUES grises pour hommes à 2.75

QUALITE - SATISFACTION

CHEZ JOSEPH MERCURE, ST-BARTHELEMI.

L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province du Québec

Le premier octobre dernier s'ouvrait à Québec le premier congrès des cultivateurs de la province de Québec. Deux mille travailleurs du sol, venus de toutes les parties de la province, composaient cette imposante assemblée. Et le premier acte des congressistes a été la fondation d'une union professionnelle des cultivateurs: L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec. De ce fait, une lacune a été comblée.

Jusqu'à ce jour, en effet, chaque profession et chaque métier avait son union professionnelle, chargée de défendre les intérêts de ses membres, et ces unions ont fait beaucoup de bien à leurs adhérents, les faits l'ont amplement démontré. C'est pourquoi vous pouvez compter autant d'unions qu'il y a de professions: Union des journaliers, des menuisiers, des ouvriers de la chaussure, des médecins, des notaires, des avocats, des usiniers, des marchands, etc. Seuls, les cultivateurs n'avaient pas la leur, et l'on peut se demander pourquoi. Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher la cause, ou plutôt les causes, car elles sont multiples.

Le mouvement est lancé, rien de plus et presque tout reste à faire pour en assurer le succès et les bons résultats. Les cultivateurs doivent donc se garder soigneusement de cette apathie qui a si longtemps paralysé les unions ouvrières et qui, aujourd'hui encore, entrave leur action bienfaisante. Ce "laisser faire les autres" est plus à craindre chez l'agriculteur que chez les autres professionnels. Vrai roi sur sa terre, c'est, de tous, celui qui peut le plus facilement se passer du secours des autres; après tout, il peut se suffire à lui-même pour les choses absolument nécessaires à la vie. Mais le concours des autres, l'union, lui est indispensable s'il veut améliorer sa situation. Ceux qui ne veulent pas bouger et les ennemis de la nouvelle Union vont dire: A quoi bon ce nouvel organisme? Nous avons déjà nos cercles agricoles et nos coopératives; cela suffit. Cela "suffit", en effet. Mais il faut trouver mieux que ce "suffisant" en ces temps de crise agricole.

Le cercle agricole étudie dans une région limitée, la paroisse, les moyens d'améliorer la culture et les troupeaux; il s'occupe de l'achat de machines et d'autres articles intéressant l'exploitation de la ferme. Et de cette façon, il a réussi à rendre l'agriculture plus payante, tout en faisant baisser le coût de l'exploitation agricole. Et cependant cela n'a pas suffi, et l'agriculteur souffre encore de la dureté des temps. Et la raison en est bien simple: l'action du cercle et de la coopérative de paroisse est trop isolée et trop restreinte pour produire un mouvement d'ensemble de la classe agricole. Il est donc bon, il est nécessaire qu'il existe une grande union des agriculteurs, qui travaillera à côté des cercles et des coopératives et qui amplifiera l'action et l'influence de ces excellentes sociétés.

Déjà, en lisant les résolutions adoptées à ce premier congrès des cultivateurs, l'on reste surpris du nombre et de l'importance des questions qui y ont été étudiées. C'est maintenant à l'Union des Cultivateurs de les reprendre, de les mûrir encore davantage, si c'est possible et d'en mener la réalisation à bonne fin. Il lui faudra du temps, beaucoup de temps, pour "imposer" ses justes réclamations. Les unions ouvrières en savent quelque chose.

Et la surveillance de l'Eglise est une garantie de la justice et de la

modération que l'Union saura mettre dans ses procédés et dans ses demandes, autant du moins que cela est possible dans les choses humaines.

Maintenant, cultivateurs, le sort de l'Union des Cultivateurs est entre vos mains, et avec lui, la disparition graduelle des malaises dont souffre l'agriculture en notre province. Qu'allez-vous faire? Et que faut-il faire? Pour le moment, un acte s'impose: il faut que vous fassiez de cette union, fondée pour vous spécialement, une véritable forteresse. Elle a été bénie par le Souverain Pontife, elle a reçu l'encouragement de Son Eminence le Cardinal Bégin; mais c'est à vous de l'asseoir sur des bases solides. La chose n'est pas difficile et ne demande qu'un peu de bonne volonté. Donnez-lui simplement l'encouragement que vous donnez déjà à votre cercle agricole, c'est-à-dire devenez membre de l'Union des Cultivateurs. Il vous en coûtera cinquante sous, dont la moitié restera la propriété de votre comité paroissial, votre propriété, par conséquent. Est-ce trop demander à des cultivateurs progressistes? Dans tous les cas cultivateurs, retenez bien deux choses: 1o. L'Union des Cultivateurs ne saurait nuire aux cercles agricoles et aux coopératives déjà en activité; elles les aidera, au contraire et étendra leur champ d'action. 2o. Si vous voulez parler haut et ferme en temps opportun, il faut vous unir comme toutes les autres classes de la société l'ont fait. Gardez-vous donc de laisser passer l'occasion de faire cette union nécessaire et entrez dans la seule association professionnelle qui vous convienne en tous points: "Entrez dans l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec".

A. G.

Manies de grands hommes

Le fameux politicien Irlandais Parnell n'aurait jamais bu une tasse de café dont le sucre aurait été remué en tournant la cuillère de gauche à droite.

Le grand Charles Dickens, ne voyageait jamais sans une boussole, parce qu'à aucun prix il ne voulait coucher dans un lit qui ne fut pas orienter du nord au midi.

L'historien Macaulay, en allant par les rues, n'aurait jamais posé le pied sur l'interstice entre deux pavés.

Lord Roberts, le vainqueur des Boers, est convaincu qu'il a dû ses succès à l'envoi d'un vieux fer à cheval ramassé dans Trafalgar Square.

Ce sont évidemment là des restes de superstitions de nos ancêtres.

Les Romains, par exemple, chausaient leur pied droit avant le gauche, sans quoi ils se croyaient exposés à toutes les mauvaises chances.

C.-E. HOUDE

BARBIER et RESTAURATEUR

Bonbons, Chocolat, Cigares, Fruits, Crème à la glace, Etc.

REPAS A TOUTE HEURE.

ST-BARTHELEMY, — — P. Q.



Joseph Vertefeuille

BOUCHER

Et Commerçant de BŒUF, LARD, MOUTONS, VOLAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

BROCHE A FOIN

A \$3.60 ET \$3.80 LE 100 LIVRES

En vente chez W.-H. Gagné, St-Justin.

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,

Saint-Justin, P. Q.

La Vraie Place pour les Bonnes Fourrures

Nous possédons un assortiment complet de MANTEAUX en seal français de premier choix avec garnitures assorties ainsi que mouton de Perse et seal d'Hudson.

Nous faisons une spécialité de réparations à prix modérés.

Toutes nos marchandises sont garanties pour la qualité et défauts de confection.

La Compagnie de Fourrures RELIABLE,

J.-A.-C. COUÏU, Gérant,

501, St-Paul Ouest, Montréal.

(une porte à l'est de la rue McGill)

UNE BRISE PARFUMÉE DANS CHAQUE

GOUTTE DU PARFUM

"PARFAIT-BONHEUR"

DE J. JUTRAS.

OH !

Retournez ce coupon

que vous êtes heureuses gentilles Canadiennes d'avoir dans votre province une parfumerie canadienne-française qui produit des excellents parfums tels que :

"Faites-moi Rêver"

"Boule-de-Neige"

et

"Parfait-Bonheur"

dont la renommée s'étend dans tout le pays.

et vous recevrez gratuitement des buvards parfumés au "Parfait-Bonheur."

Nom.....

Adresse.....

Route rurale no.....

Comté.....

Province.....

La Parfumerie J. Jutras,

1739 Ave. Papineau,

Montréal.

TANTE LISETTE

Ma mère l'appelait "grande tante Lisette".
Grande tante chez nous recevait bon accueil:
Pour elle, un drap de plus dans la haute couchette,
Un moelleux coussin dans le meilleur fauteuil.
Lorsque vers le passé le souvenir m'entraîne,
Il me plaît de fixer dans un mouvant tableau,
Outre son doux regard, son port de châtelaine
Telle qu'il en régnait dans quelque vieux château.
A ses quinze printemps si je me l'imagine
Sans refaire son pied mais sous cotillon blanc,
En elle je crois voir la sœur d'Évangéline
Ou l'épouse de choix du notaire Leblanc...

Elle avait vu le jour à Petite Cadie,
Sur ces prés verts décrits par notre historien
Des amours malheureux de Jacques et Marie;
Dans ses veines coulait du sang acadien.
Aussi quand descendait l'heure de la veillée
Et que l'âtre lançait ses multiples reflets,
En tirant pour sa mère une longue aiguillée,
Elle nous retenait, près des rouges chenets,
Au récit émouvant qui s'ancre en la mémoire
Et soulève partout un même jugement
Du drame sans pareil dans aucune autre histoire
D'un peuple déporté:—du grand dérangement!

Grands et petits buvaient chacune de ses phrases
Quand à son préambule: "Écoutez les enfants",
Elle ajoutait: "Voici dans ses tragiques phases
"Le grand crime commis par des hommes méchants
"En arrachant, un jour, des rives d'Acadie,
"Tout un peuple prospère et fidèle aux aïeux
"Et le dispersant, oh! la sombre tragédie!
"Loin de ses chers foyers, partout sous d'autres cieux!
"Encore, chers petits, si la fille et sa mère,
"L'amante et son amant, l'épouse et son époux
"Ne se fussent cherchés, sur la terre étrangère,
"En des sentiers souvent parcourus à genoux!"

Puis la tante chantait une longue complainte
Inspirée autrefois sur ces tristes sujets,
Et près d'elle blottis, le cœur gros, gorge étreinte,
Nous en écoutions les lugubres couplets!
A quelques-uns son père, au long fusil de chasse
Sur le mur accroché, reportait son regard,
Et sa mère, d'un pleur hu mectant la filasse,
Activait de sa main le rouet en retard,
Pendant que, pour chacun, la flamme variable,
Tantôt faible et tantôt ardente à flamboyer,
Illustrait au-dessus de la bûche d'érable
Les tableaux de ce chant dans le fond du foyer.

Grande tante n'est plus; depuis, chercheur avide,
J'interroge l'histoire et découvre comment
Sous le pied du vainqueur lâche, inhumain, cupide,
Ce peuple s'est remis debout si vaillamment!
Pensiez-vous qu'après un siècle de souffrance
Par le monde on n'avait plus hélas! qu'à l'exiler
Pour qu'il en fût de lui? Tout enfant de la France
Conservera sa foi s'il garde son parler
Et reviendra chez lui malgré la baïonnette,
Comme l'aurait chanté l'immortel Longfellow
En célébrant, en outre, une tante Lisette
Héroïne sans peur même contre un Winslow!

Et lorsqu'en l'univers le nom d'Évangéline,
Sonore, retentit sur les camps endormis
Et que des pèlerins nombreux, d'âme latine,
Sont rendus à Grand-Pré, cœur ouvert, raffermis,
Le mot d'ordre est donné: "nous mieux en mieux connaître
"Pour, d'un commun effort, garder notre blason,"
Et d'hui, nous pressentons plus qu'un espoir à naître
Car les rangs sont formés, règne la liaison!
Enfin, pour le retour, s'il faut plier la tente,
Emu, chacun remporte un pieux souvenir,
Et se dit, quand à moi pensant à grande tante:
"Voir encor l'Acadie avant que de mourir!"

Maximilien COUPAL, notaire

St-Rémi de Napierville, P. Q., août 1924.

N. B. — Ce poème a été lu par l'auteur lui-même, à la demande de M. H. Bourassa, lors de la réception des pèlerins du "Devoir" à Pubnico-ouest, au sud de la Nouvelle-Ecosse.

VERS LE PAYS D'ÉVANGÉLINE.

(Sur l'air: "Ah! c'était un petit navire")

A l'occasion du voyage du "Devoir"
en Acadie, 17—23 août 1924.

1
Vers le pays d'Évangéline
Gabriels, nous allons, chantant.
2
Comme elle de race latine,
Offrons lui notre plus beau chant.

3
Surtout dans ce pèlerinage
Sous la conduite du "Devoir"

4
Qui nous amène à ce rivage
Pour, un moment, mieux concevoir.
5
Sous quelques saules centenaires
Où nous tomberons à genoux.

6
Ce qu'aux mains de tortionnaires,
Des frères ont souffert pour nous;

7
Dire aux fils, sondant la blessure
Qui peut-être s'entr'ouvre encor,

8
Que notre foi, notre parlure
Seules supportent notre essor;

9
Les assurer qu'un p'tit navire,
Quand il porte une nation,

10
Sous les vents jamais ne chavire
S'il garde sa tradition;

11
Promettre à ces enfants de France
Que nous connaissons bien mieux
d'hui

12
Toute notre reconnaissance
Et notre plus fidèle appui.

13
Si ma p'tite chanson vous amuse
Je puis bien vous la prolonger

14
C'est la seule fois que ma muse
A si grand regret d'abrèger.

M. COUPAL.

LE TIRAGE AU PROFIT DES SOURDS-MUETS

Avantages exceptionnelles: 50 primes représentant \$3000, et renfermant un Ford-Sedan, un piano, un poêle, une montre d'or, etc.

LES CHANCES: pour 25 sous, 50 chances; pour \$1.00, 250 chances; pour \$5.00, 1250 chances; pour \$10.00, 2500 chances.

Les ZELATEURS qui vendront 10 livrets recevront un chapelet "Spina Christi" et auront une chance sur 2 voyages à Rome fournis par la Maison Edmond ARCHAMBAULT, 312, rue Ste-Catherine-est, les Agences JULES HONE, 95, rue St-Jacques, Montréal, et par un BIENFAITEUR anonyme. Les cinq personnes qui auront vendu le plus de livrets recevront chacune \$100. \$50. \$25. \$15. et \$10.

L'acheteur de 5 livrets (\$5.) a droit à 1250 chances sur les 50 primes et à une chance sur les 2 voyages à Rome. Le tirage aura lieu le 16 décembre au Monument National. Qu'on se hâte. Faire toute remise par mandat de poste.

Adresse: Rév. J.-N.-C. Caron, C. S. V. Institution des Sourds-Muets, 3600, Boul. St-Laurent, Montréal.

GRATIS

100 CARTES DE VISITES

Le dernier numéro du "Passe-Temps," (757) contient: 4 Chansons, 1 Valse pour le piano, 1 Pièce de théâtre, 1 Monologue, Chroniques, poésies, Anecdotes, Etc.

En vente partout, 10c.
Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00.

Tout nouvel abonné reçoit comme prime gratuite 100 cartes de visites à son nom.

Adresse: 20 Est, rue Craig, Montréal.

A. Prud'homme & Fils, LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

10 rue de Brésolas, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.



ULRIC GIGUÈRE BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Jongs, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Docteur Hermann Michaud DE MONTREAL

SPECIALISTE — Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge.

Attaché au service des Hôpitaux Notre-Dame et St-Paul.

Sera à Berthierville, chez M. le Docteur A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, tout les deuxième dimanche de chaque mois. 12-24-1 an.

IL EST IMPORTANT DE FAIRE DES ECONOMIES

CHOSE FACILE — QUAND VOUS FAITES AFFAIRES AVEC

Pharmacie Lafontaine,

F.-X.-L. RATTEY, Pharmacien,

BERTHIERVILLE, — — P. Q.

Vous pouvez économiser 33 1-3 pour cent sur vos achats de Drogues, Articles de toilette, Remèdes Brevetés, Parfums, etc.

Les commandes par la malle reçoivent toujours une attention toute spéciale.

Prescriptions remplies avec soin. Nous avons toujours en main un stock complet de Kodaks, Pellicules (films) et autres articles de photographie.

LA SEULE PHARMACIE et le SEUL PHARMACIEN à BERTHIERVILLE

PHARMACIE LAFONTAINF,

F.-X.-Léonidas Rattey, Phar.

BERTHIERVILLE, — — P. Q.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU, COMMERCANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.

Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Le Capitaine Ignace Lessard

Ignace Lessard descend en ligne directe de Etienne de Lessart, seigneur de l'Isle aux Coudres et co-seigneur de Lanoraie, le fondateur de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré.

Il naquit à la Rivière-du-Loup (en haut) en 1781, du mariage de Jean-Marie Lessard, cultivateur et de Geneviève Morand. Son père vint se fixer à la Rivière-du-Loup, en 1780, dans la concession de Beauséjour. Ce fut le premier de cette famille, venant de Sainte-Anne de Beaupré, à se fixer dans la localité.

Ignace Lessard apprit à lire et à écrire d'un de ces dévoués professeurs du commencement du dernier siècle. Il travailla sur la ferme de son père quelques années. Lors de son mariage en 1812, le 12 octobre, à la Rivière-du-Loup, avec Louise Paquin, on le donna comme cantinier. Il était alors âgé de 31 ans. De 1817 à 1828, il s'occupe de nouveau de culture. Sa terre était située dans la concession de la Carrière, elle est la première de la paroisse actuelle de Sainte-Ursule.

La maison existe encore, elle est la propriété de M. Arthur Chevalier.

Ignace Lessard ouvrit en 1828, un magasin qui prospéra au-delà de ses espérances. Cette maison de commerce existe encore aujourd'hui et est continuée par son arrière-petit-fils, M. Urbain Lessard, marchand de Sainte-Ursule. En 1835, Ignace Lessard était en seigneur au 2ème Bataillon de milice du comté de St-Maurice. En 1836 il fut fait capitaine de milice.

Depuis quelques années comme les colons se fixaient dans le haut des paroisses de la Rivière-du-Loup et de Maskinongé, on songea à se séparer de ces paroisses. Ignace Lessard en sa qualité de marchand et de militaire avait une grande autorité sur ces gens. Aussi le vit-on dès 1835, faire de nombreuses visites à ses amis de la carrière, de Fontarabie, de Beaupré, de Crête-de-Coq et faire signer une requête demandant à Mgr Signay, évêque de Québec, l'érection d'une paroisse, formée des rangs sus-mentionnés, occupant au pied des Laurentides, une étendue d'une lieue et quart de front sur trois lieues de profondeur. Cette requête est en date du premier octobre 1835. Cette requête portait deux cents six signatures y compris celles des deux curés de la Rivière-du-Loup et de Maskinongé, les abbés Lebourdais et Louis Marcoux.

On voit par cette requête qu'il y avait alors deux cent cinquante terres cultivées, il y avait deux cent cinquante familles, formant une population de deux mille âmes, et de huit cents à mille communians.

Mgr Signay délégua le 26 octobre 1835, le curé d'Yamachiche: M. Nicholas-Sévère Dumoulin, archiprêtre, pour vérifier les énoncés de la requête, etc.

Après les avis requis M. N. S. Dumoulin, vint tenir son assemblée, le 18 novembre 1835, à deux heures de l'après-midi, à la Côte du moulin de la Carrière, dans la maison de M. Ignace Lessard. Le 29 mars 1836, sortait le décret de l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Ursule.

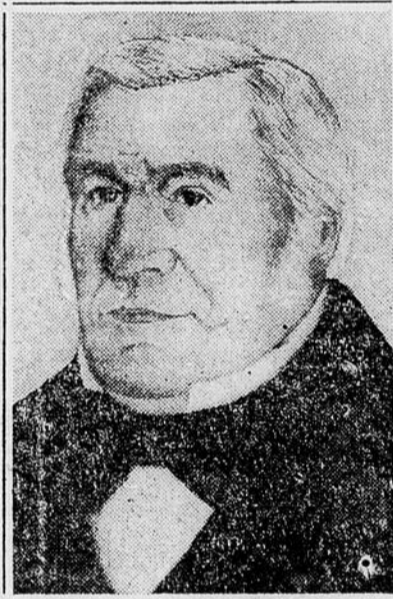
La nouvelle paroisse fut desservie par les vicaires de la Rivière-du-Loup MM. Prisque Gariépy, de 1836 à 1837; Louis-Edouard Bois, de 1837 à 1840 et Léandre Tourigny, de 1840 à 1842.

Le capitaine Ignace Lessard fut un des syndics pour la construction de la première église paroissiale, en 1836. Toutefois, comme le pays traversait une grande crise politique et qu'il y avait des pourparlers à faire avec les

anciens fabriciens de Rivière-du-Loup et de Maskinongé, les travaux de l'église retardèrent.

Le terrain pour l'église fut acheté par les syndics, en 1839. Une partie de terre fut achetée d'Augustin Julneau, le 25 novembre 1839, acte devant P. Bazin, N. P. de Rivière-du-Loup; l'autre le fut de Jean-Baptiste Jaret dit Boulgard, de St-Grégoire. Les syndics firent entreprendre le bois pour la construction de l'église durant l'hiver de 1839-1840. Au printemps les travaux furent donnés à l'entreprise à M. Joseph Branchaud maître charpentier, de Ste-Ursule. La bénédiction en fut faite à l'automne 1840, par l'abbé Thomas Cooke, grand-vicaire de l'évêque de Québec; le sermon fut donné par M. N. S. Dumoulin, curé d'Yamachiche.

Il s'écoula six ans après l'érection canonique soit de 1836 à 1842, avant que Mgr Signay nomme un curé résident, M. Thomas Roy, en 1842. L'érection civile de la paroisse Sainte-Ursule eut lieu, en 1840, la troisième année du règne de la reine Victoria, sous lord Sydenham, gouverneur général du Canada.



Le Capitaine Ignace Lessard.

Ignace Lessard, voyant que le commerce serait meilleur en se fixant au nouveau village, acquit un emplacement, en 1843, le 3 juin, de Louis Charles Savoie, acte devant J. P. Trudel, N. P. de Sainte-Ursule, sur les bords de la Petite Rivière-du-Loup, et y transporta son commerce après avoir fait construire une spacieuse maison qui lui servit de résidence et de magasin. Cette maison existe encore et est occupée par Madame Pierre Lessard et son fils Urbain.

Ignace Lessard ne perdit rien au déplacement, par contre son commerce prospéra davantage. En 1845, le 29 mai, acte devant J. P. Trudel, N. P. de Sainte-Ursule, il donne sa terre de la Carrière, à son fils Georges Lessard.

Ignace Lessard était un patriote et ami de la cause des Canadiens. Ce qui lui valut, en 1837, certaines avanies. Il était ami des principaux patriotes des alentours, entre autres: le lieutenant-colonel François Boucher, de Maskinongé, le Dr L. H. Gauvreau, de Rivière-du-Loup, François Rivard de la Glanderie, de St-Léon, etc.

C'était un ami de l'éducation, aussi le vit-on, dès 1830, ouvrir une école privée, avec instituteur à gage, près de sa résidence de la Carrière: J. Pascal Trudel, avant d'être reçu notaire, y fit la classe.

Ignace Lessard eut neuf enfants de son premier mariage avec Louise Paquin. Ce sont: Nicholas, mort à l'âge de 5 ans; Ignace, né en 1815, fut le premier huissier de Sainte-Ursule, sa commission date du 21 juin 1844, si-

gnée des juges Bowen, Gale et Moudelet; Louis, mort jeune; Marie-Louise, mariée à Toussaint Grenier; Pierre, marié à Henriette Giguère, hérita en 1853, du commerce de son père; Georges marié à Lucie Savoie, hérita de la terre de son père, à la Carrière; Mathilde, mariée en 1ères nocces à Théophile Paradis de St-Guillaume, et en 2èmes nocces à Thomas Désaulniers; David, marié à Justine Juineau et Marie-Caroline, mariée en 1854, au Dr Thomas-Laurent Grenier, de Sainte-Ursule, devenue veuve, le 25 janvier 1862 elle épouse le 7 mai 1866, Edmond Savoie.

Le capitaine Ignace Lessard fut toujours l'ami et le soutien des premiers curés de Ste-Ursule, entre autres: MM. Thomas Roy, J. B. Chartré et J. A. Mayrand.

Lors de son arrivée au village de Ste-Ursule, en 1843, le capitaine Ignace Lessard, était âgé de soixante et deux ans. Il demeura seulement que neuf ans dans sa nouvelle résidence. Il tomba malade au commencement du mois d'avril 1852 et fit son testament devant M. J. P. Trudel, N. P. de Sainte-Ursule, le 10 avril 1852. Sa



Ancienne maison du Capitaine Ignace Lessard, marchand, de 1828 à 1852, située à la Carrière.

mort arriva le 6 mai 1852 et il fut inhumé dans la cave de la première église paroissiale de Sainte-Ursule, le 8 mai, après des funérailles imposantes.

C'est donc avec raison que le capitaine Ignace Lessard fut appelé le fondateur de la paroisse de Sainte-Ursule. Le fait d'avoir été l'âme du mouvement, d'avoir fait signer la requête d'être nommé syndic, d'avoir été le parrain du premier enfant baptisé dans la paroisse, étant le premier acte inscrit aux registres; en sont des preuves concluantes.

Après le décès de M. Ignace Lessard, sa veuve continua son commerce jusqu'au 16 avril 1853 où elle fit donation à son fils Pierre Lessard marchand. Ce dernier continua ce commerce jusqu'au 11 février 1869 date de son décès.

Son épouse, dame Henriette Giguère continua le commerce de son mari avec l'aide de son fils jusqu'en 1873 où son fils Pierre Lessard, continua seul.

Ce dernier construisit en 1886, un magasin séparé de l'ancienne résidence de son grand-père le capitaine Ignace Lessard.

A la mort de M. Pierre Lessard, en 1910, il y avait quarante et un ans qu'il tenait magasin. Aujourd'hui ce commerce est continué par Madame Pierre Lessard et son fils Urbain.

Il y a donc quatre vingt seize ans que cette maison de commerce existe. C'est une des plus anciennes maisons de commerce du Canada.

LACERTUS.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Pharmacie du Dr Legris

LOUISEVILLE, P. Q.

Prescriptions remplies avec soins.
Parfumerie de marque.
Chocolat Mont-Royal (Boîtes d'une lb.)
Papeterie.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

72 Des Forges, Trois-Rivières Tél 1425

Le docteur Roch Hébert

SPECIALISTE

des maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

A toujours ses bureaux
au no 72 rue Des Forges,

Trois-Rivières, Qué.

Dr Alexandre Achpise

Diplômé de la Faculté
de Médecine de Paris

Licencié du Conseil Médical du Canada.

Licencié du Conseil Médical Général de l'Empire Britannique.

SPECIALITES :

CHIRURGIE GENERALE
Maladies des Voies Urinaires,
Maladies des Femmes.

Heures de consultations : de 11 hrs à midi, le matin, de 2.30 hrs l'après-midi, de 7 hrs à 8.30 hrs le soir.

22, rue Des Forges. — Tél. 469
TROIS-RIVIERES.

Bureau au Palais de Justice Tél. 37J

Résidence 4 rue St-Laurent. — Tél. 64

J.-Emile Ferron,

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

MERCIER & VILLENEUVE

NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hypothèque. Règlement de succession, Examen de titres, etc.

25 ALEXANDRE — TELEPHONE 36
LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU

AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières,

Bureau à Louiseville le samedi chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Téléphone 511.

MAURICE FORTIER

AVOCAT

De la société légale Désilets & Fortier
25, rue Alexandre, Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville le samedi
chez M. Michel Côté.

Les violateurs du Dimanche

En y réfléchissant bien, les opulents violateurs du Dimanche dans notre province de Québec commettent un acte plus audacieux encore et plus lourd de conséquences que celui des détresseurs de banques. A la vérité, ils tentent d'enlever au peuple une liberté plus précieuse que ne l'est la possession de l'or, puisque c'est la liberté de rendre hommage au Créateur le jour même que Dieu s'est réservé pour sa gloire. De la part des grands magnats de la pulpe et du papier, des capitalistes opulents, patrons cupides et souverains arrogants des puissantes firmes du pays, c'est une audace stupéfiante contre laquelle nous ne pouvons trop protester.

En organisant, en industrialisant la violation du dimanche, ce n'est pas simplement au vil métal qu'on s'attaque, mais à des biens supérieurs, plus nobles et plus glorieux, c'est à l'âme et à la foi des ouvriers, c'est au droit et à la liberté de prier Dieu, d'entendre sa parole, de l'adorer et de le servir.

Ce droit naturel et ces libertés sacrées sont sous la garde du Dimanche, il en est le rempart indispensable, le palladium respecté; c'est le jour où l'homme reconnaît son allégeance à Dieu et où se déploient dans toute leur beauté les splendeurs de notre foi. Supprimez-le, entravez son action et bientôt disparaîtront la foi, les vertus morales et les principes religieux du peuple.

Aussi est-ce ce jour du Seigneur, ce château-fort de nos traditions religieuses et de notre survivance française que les aristos du papier et les califes des grandes compagnies d'utilité publique cherchent à violer et à démolir.

Des tentatives d'empiètement qui n'ont que trop réussi et de nombreux accrocs faits à l'observance de ce précepte, nous montrent l'urgence du danger, de crier: aux violateurs! et de monter la garde autour de ce bien religieux et national. Notre titre de chrétiens, un devoir de reconnaissance et nos propres intérêts, justifient ce cri d'alarme et cette pressante campagne.

Le Dimanche n'est-il pas le jour du Seigneur, celui qu'il s'est réservé et qu'il a ordonné de sanctifier? n'est-il pas le jour du grand repos, repos en Dieu, au pied de ses autels et de la chaire de vérité; le jour de la prière publique, jour d'édification et d'encouragement mutuel dans le service divin; n'est-il pas le jour royal, le plus noble de tous, jour de liberté et de saintes ardeurs, jour d'alleluias et d'actions de grâces! Héritage précieux de nos ancêtres, le Dimanche est aussi un bien national et un patrimoine cher à tout Canadien français; c'est l'antique forteresse de notre foi, la source où elle s'alimente et se fortifie. C'est du Dimanche que partent comme d'un phare lumineux les maximes évangéliques qui font les croyants; les sages directions et les mots d'ordre qui ont maintenu la paix au sein de notre peuple.

Si la province de Québec est demeuré hostile aux fausses doctrines qui ont bouleversé tant de pays, elle doit à l'observance du Dimanche; et si nous voulons qu'elle conserve toujours cet esprit de paix et de concorde qui la caractérise, son respect de l'autorité, ses principes d'ordre et de justice, gardons le jour du Seigneur, il est le principe de notre bonheur et de notre prospérité; défendons-le contre ses violateurs et obligeons-les à en faire un jour de repos, le jour de Dieu, du peuple et de la famille.

C'est une œuvre humanitaire, une œuvre de charité, c'est travailler au relèvement de l'ouvrier, à le rendre à Dieu et à son foyer; c'est le délivrer de maîtres cupides qui le privent des joies de sa famille, l'éloignent de l'église, l'empêchent de prier et de servir son Dieu.

Pour arriver au succès de cette sain-

te croisade que chacun observe le repos dominical avec plus de fidélité que jamais et en dénonce chaque infraction; que tous ceux qui sont obligés de travailler en ce jour, ne le fassent qu'à regret et comme malgré eux; que ceux qui ravitaillent et servent le public voyageur s'acquittent de cette fonction sans réclame et par stricte nécessité; c'est ainsi que nous inspirerons à tous le respect du Dimanche et la crainte de sa transgression.

EMILE LESSARD, Ptre.

(Le Bien Public)

UN ROMAN CANADIEN PAR LE COUSIN DE RENE BAZIN

Enfin, voici un livre intéressant qui, dans une toilette attrayante, charme l'œil et l'esprit; nous voulons parler de NIPSYA le nouveau Roman Canadien d'Henri Doutremont.

La vie des Métis et des Indiens du Nord-Ouest puissamment racontée et placée dans des décors merveilleusement décrits voici ce que nous donne ce roman dont le titre est le nom de l'héroïne.

Elevée par une grand'mère païenne, fille des vieux Kris, Nipsya au sortir de l'enfance s'éprend de son cousin Vital, Métis comme elle, mais catholique convaincu. Croyant lui plaire Nipsya reçoit le baptême mais Vital lui fait comprendre que ce n'est pas lui qu'il faut qu'elle aime dans la religion, mais la religion elle-même, et le seul vrai Dieu.

Nipsya comprend, elle devient aussi fervente que son cousin qui peut alors l'épouser.

Ecrit dans un français impeccable émaillé de récits légendaires et de descriptions splendides ce beau roman est un de ceux qui plairont au grand public.

C'est un livre enfin que tous les Canadiens intelligents voudront avoir dans leur famille et qui sera envoyé à nos lecteurs contre 30c. adressés à l'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

LA FEMME

Il y a de l'observation et même un peu de philosophie dans les réponses suivantes à la question: "Qu'est-ce qu'une femme?" faites par un jeune poète méridional.

Qu'est-ce qu'une femme?

Pour un peintre, un modèle.

Pour un médecin, un sujet.

Pour un paysan, une ménagère.

Pour un invalide, une garde-malade.

Pour un Huron, une bête de somme.

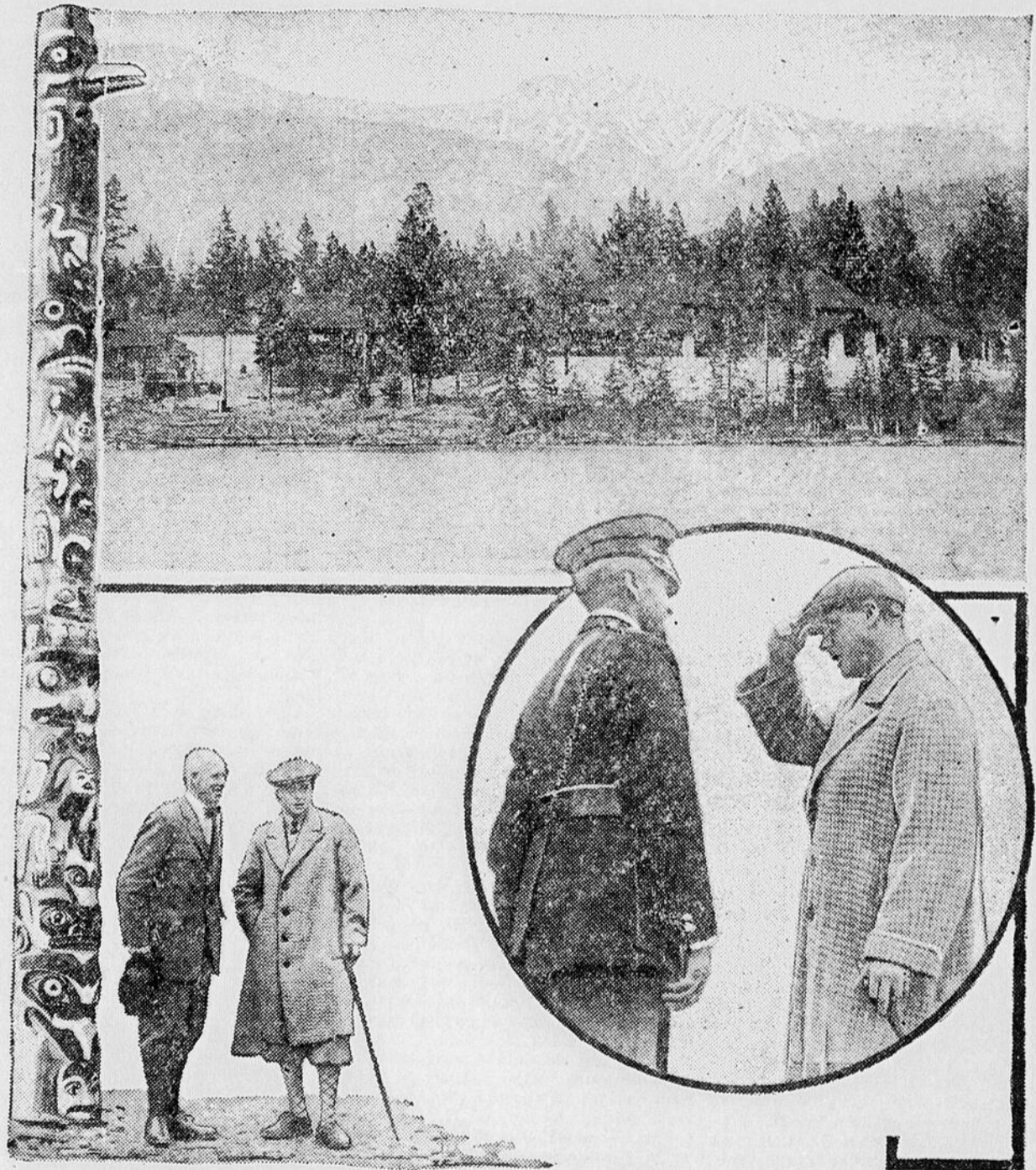
Pour un Romain, une citoyenne.

Pour un lycéen, un ange,

Pour un poète, une fleur.

Pour un chrétien, une compagne.

LE PRINCE DE GALLES A JASPER PARK



Son Altesse Royale le Prince de Galles n'a pas voulu quitter le Canada sans voir le fameux parc national Jasper. Au cours de son récent voyage à la côte il s'est arrêté à cet endroit fameux où il fut l'hôte du Chemin de fer National du Canada.

La photographie, à gauche, représente le Prince causant avec le Colonel Maynard Rogers, Surintendant du Parc Jasper, au pied du totem qui signale l'entrée du parc aux visiteurs. Dans le médaillon, à droite, nous voyons son Altesse avec le Major Ritchie qui commande la Gendarmerie à Cheval du Nord Ouest d'Edmonton à Herschel. Le Prince de Galles est colonel honoraire de ce corps d'élite.

La photographie du haut représente Jasper Park Lodge, la colonie de chalets administrée sur les bords du Lac Beauvert dans les Rocheuses par le Chemin de fer National du Canada. C'est là que le Prince s'est retiré lors de son séjour à Jasper.

Extra

74 pa-
riages.

Ayot
Rose-A
Bellem
Bérard
ron Jo
Ange
— Bus
fel M.
Cécile
dela
ne Jo
Pierre
Cléme
M. Par
Dauph
Douce
Drain
ne M.
M. Lou
Ange-
délard
en—G
Germa
Gagno
ma—C
Olier
M. Elo
ceur
Anne-
Lairer
Angél
bert
Lebea
— Le
phons
Lefeb
Lemir
cile-Cl
— Mo
Denis
bert
Séver
Phillip
Louis
card
Louis
— St-
Alfred
mette
Villen
Palma

Bac
séphin
Berni
Blanc
rie
— D
Franc
gnon
Gerva
Grégo
se
nière
sine
Lajoie
— Le
me
Josép
Denis
Charl
Ursul
Edess
mette

Bar
gne M
sette
Adam
et Do
Toupi
et Tr
H. et
thur
Ls-Ch
Grave
Lado
line
deau
tefeu

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin. 1895

Il y eut dans la paroisse en 1895
74 baptêmes, 38 sépultures et 19 ma-
riages.

BAPTEMES

Ayotte Jos-Stanislas — Barnèche M.
Rose-Alma — Bellemare Jos-Omer —
Bellemare M.-Marguerite-Florange —
Bérard M.-Emma-Joséphine — Berge-
ron Jos-Horace-Evite — Bergeron M.-
Ange — Bernier M.-Rose-Bertholienne
— Bussièrès M.-Anaïs-Berthe — Caru-
fel M.-Alma-Rachel — Casaubon Irène
Cécile — Champoux Léona — Chap-
delaine M.-Cécilia-Irène — Chapdelai-
ne Jos-Hector-Martial — Chevalier
Pierre — Clément Jos-Henri-Adé-
lard — Clément Laurence-Emélie — Clément
M.-Parmélie — Clément M.-Oliva —
Dauphinais Marguerite-Marie-Anne —
Doucet Jos-Armour — Dubé Ovilas —
Drainville M.-Reine-Blanche — Dufres-
ne M.-Françoise-Apolline — Duhamel
M.-Louise-Lucie-Corinne — Fleury M.-
Ange-Rosa-Irène — Francœur Jos-A-
dé-
lard — Francœur Jos-Adé-
lard-Adri-
en — Gaboury Jos-Adrien — Gaboury M.-
Germaine — Gagnon Pierre-Léonard —
Gagnon M.-Rose-Alma — Gagnon M.-Al-
ma — Gagnon M.-Louise — Gingras Jos-
Olier — Gingras Anonyme — Lacourse
M.-Eloïse-Juliette-Fortunée — Ladou-
ceur M.-Rose-Délina — Ladouceur M.-
Anne-Alice — Lafrenière Rose-Délina —
Lafrenière M.-Rose-Juliette — Lajoie M.-
Angéline — Lajoie M.-Aldéa — Lam-
bert Jos-Denis — Laurent Maria —
Lebeau Alcide-Ubalde — Lebeau Aldéa
— Lefebvre M.-Anne — Lefebvre Al-
phonsine — Lefebvre Jos-Albert —
Lefebvre Prime — Lefebvre Joseph —
Lemire Anonyme — Marchand M.-Cé-
cile-Clémence — Mayer M.-Alice-Exilia
— Morin M.-Oliva — Paquin Jos-Chs-
Denis — Patry Alexandrina — Philib-
ert Jos-Philias-Alphéry — Philibert
Séverin — Philibert Jos-Abraham —
Philibert M.-Yvonne — Rinfret M.-
Louise — Rinfret Chs-Aurélien — Si-
card M.-Rose-Alma — St-Antoine M.-
Louise — St-Cyr M.-Marguerite-Alma
— St-Cyr M.-Denise — Thibodeau Jos-
Alfred — Thibodeau Maxime — Ver-
mette M.-Lucia — Vermette M.-Eva —
Villeneuve M.-Emma — Vincent Maria-
Palma.

SEPULTURES

Bacon Ovilas — Baril M.-Emma-Jo-
sé-
phine-Obéline — Bergeron Albina —
Bernier M.-Ange — Bussièrès Reine-
Blanche — Dauphinais Marguerite-Ma-
rie — Doucet Sophie — Dubé Ovilas
— Duhamel Jules-Alfred-Arthur —
Francœur Jos-Adé-
lard-Adrien — Ga-
gnon Joseph — Gagnon Azarias —
Gervais Denis — Gingras Anonyme —
Grégoire Elmire — Lacourse Alphon-
se — Ladouceur Hormisdas — Lafre-
nière Anastasie — Lafrenière Alphon-
sine — Lafrenière (Baron) Antoine —
Lajoie Caroline — Lefebvre Joséphine
— Lefebvre Amable — Lefebvre Pri-
me — Lemire Anonyme — Lincourt
Joséphine — Morin Marie — Paquin
Denis — Philibert Louis — Plante
Charles — St-Cyr Léona — Toupin
Ursule — Toupin Marie — Vermette
Edesse — Vermette Ludger — Ver-
mette Lucia — Vertefeuille Joseph.

MARIAGES

Barrette Georgy et Tranchemonta-
gne Mathilda — Bérard Zénon et Bris-
sette Almire — Clément Hormisdas et
Adam Cordélie — Dauphinais Adèle et
Doucet Emma — Doucet Édouard et
Toupin Philomène — Dupuis Adé-
lard et Trotochaud M.-Louise — Gagné W.-
H. et Gaboury Aurore — Gingras Ar-
thur et Toupin Adéline — Gingras
Ls-Chs-Ovila et Carufel M.-Louise —
Gravel Xavier et Plante Florida —
Ladouceur Joseph et Lajoie M.-Caro-
line — Lafrenière Frank et Thibo-
deau Clara — Lessard Uldoric et Ver-
tefeuille Elévina — Lupien Joseph et

Paquin Mériilda — Morin Godefroy et
Boivin Malvina — Pepin Alfred et A-
yotte Edouardina — Picotte Alphonse
et Dupuis Vitaline — Plante Joseph
et Lemire Hedwidge — Thibodeau
Stanislas et Lafrenière Azilda.

Une lettre de Mgr Lafliche à l'abbé
Denis Gérin, ecclésiastique au Sémi-
naire de Nicolet.

Nous sommes heureux de mettre
sous les yeux de nos lecteurs une let-
tre du grand évêque des Trois-Rivières
à celui qui fut curé de Saint-Justin
durant 45 ans. Cette lettre, comme on
va le voir, est de 1868, au moment où
le jeune Gérin, étudiant en théologie,
songeait à se faire soldat de Pie IX.

Evêché des Trois-Rivières,
3 avril 1868.

Mon cher Monsieur,

Puisque vous croyez réellement que
le Bon Dieu veut vous préparer au
ministère sacerdotal par la pratique
de l'obéissance militaire, de toutes les
fatigues auxquelles elle soumet, de
tous les sacrifices qu'elle demande, je
ne m'opposerai point à cette vocation.
Deux ecclésiastiques, l'un de Québec
l'autre de Montréal, prennent en ce
moment le chemin de Rome pour le
même but; ils le font je le pense bien a-
vec l'autorisation de leurs supérieurs.
En vous accordant la même permis-
sion, j'aurai donc l'exemple de notre
Vénéral Métropolitain, et du digne
Evêque de Montréal pour justifier une
autorisation aussi extraordinaire.

Allez donc où vous croyez que Dieu
vous appelle, et marchez courageuse-
ment sur les traces de ces hommes

vaillants que Dieu choisit d'une ma-
nière toute spéciale pour défendre sa cau-
se par l'épée. Qu'il envoie son St Ange
pour vous diriger et vous protéger
dans une entreprise qui doit nécessai-
rement influer sur le reste de votre
vie et vous affermir, comme vous l'es-
pérez, dans l'accomplissement de Sa
Sainte volonté, en donnant à votre
tempérament toute l'énergie dont il
est susceptible.

Pour atteindre un but aussi louable,
rappelez-vous tous les jours que le pre-
mier champ de bataille où le soldat
chrétien doit combattre, et faire triom-
pher la cause à laquelle il s'est dé-
voué, c'est son propre cœur. C'est dans
son âme qu'il doit maintenir haut et
ferme le règne de Dieu; c'est là la
première condition du succès pour le
combat qu'il aura ensuite à soutenir
au dehors, soit pour étendre ce règne
dans le monde comme Prêtre, soit
pour le défendre, comme soldat chré-
tien, envers et contre tout injuste
agresseur l'épée à la main, et jusqu'à
la mort.

Soyez donc toujours fidèle à suivre
les avis et directions que votre con-
fesseur, et le directeur de votre con-
science vous donneront pour vous af-
fermir de plus en plus dans le bien a-
fin que le Bon Dieu bénisse vos efforts
et qu'il vous soutienne par sa grâce
toute puissante dans les moments dif-
ficiles et redoutables que vous aurez
sans doute à traverser.

Je vous bénis de tout mon cœur, et
prie le Bon Dieu de vous éclairer et
de vous conduire.

Il faut vous entendre avec M. T. Ca-
ron votre supérieur, pour le jour de
votre départ, car il ne faudrait pas
causer un trop grand dérangement en

laissant vide la place que vous occu-
pez dans l'enseignement; mieux vau-
drait dans ce cas différer votre départ
de quelques mois.

Votre dévoué ami et père en Dieu
L. F. Ev. d'ANTHEDON.

A. D. G. Lajoie
Ecc. Sém. de Nicolet.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE PETIT JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

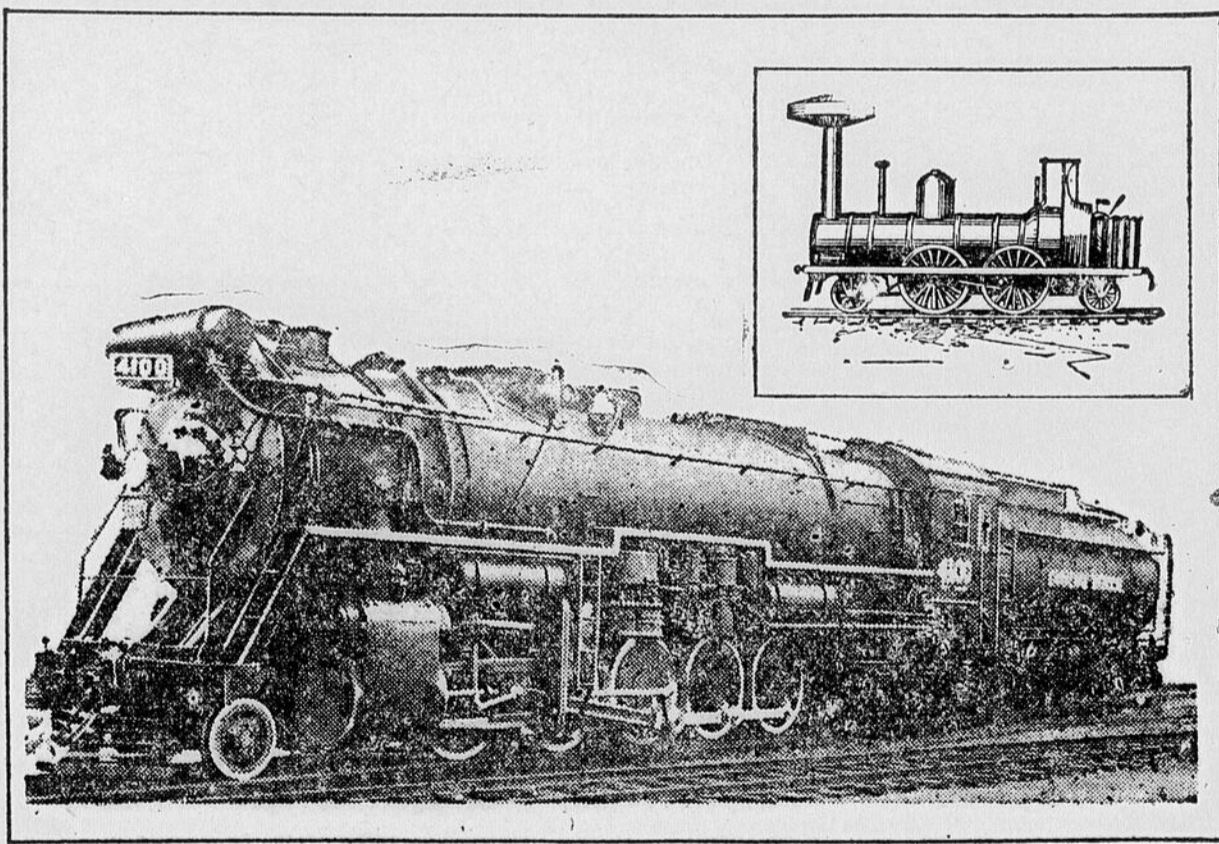
Vu le nouveau règlement adopté par
les banques à l'effet de n'accepter au-
cun chèque venant de l'étranger, nous
prions nos clients et abonnés de payer
leurs comptes par mandats ou bons de
poste.

A l'avance nous remercions tous
ceux qui voudront bien tenir compte
de ces petits détails.

Les trois premiers volumes de L'E-
cho de Saint-Justin :

No I, novembre 1921 à octobre 1922;
No II " " 1922 " " 1923,
No III " " 1923 " " 1924,
brochés, sont en vente à nos bureaux
au prix de \$1.00 chacun franco.

LOCOMOTIVE GEANTE DU CANADIEN NATIONAL



Cette nouvelle locomotive pour trains à marchandise, type "4100" a été construite pour le Chemin de fer National du Canada dans les ateliers de la Canadian Locomotive, à Kingston. C'est le dernier mot du modernisme ferroviaire. Mesurant 92 pieds de long avec le tender et pesant 325 tonnes, elle possède un pouvoir de traction de 14,000 tonnes, soit celui de tirer 150 wagons chargés. Sa bouilloire qui mesure 104 pouces de diamètre développe 3,200 chevaux-vapeur, plus que l'usine d'énergie électrique de Kingston qui fournit l'électricité à une population de 25,000 âmes.

C'est la plus grosse locomotive dans l'Empire Britannique. Ses dimensions dépassent même celles de la fameuse locomotive type "6,000" du Chemin de fer National du Canada, la plus grosse de sa classe.

On remarquera le tender, qui est d'un modèle nouveau, connu sous le nom de "Vanderbilt," en l'honneur du fameux homme de chemin de fer, Cornelius Vanderbilt. Il est cylindrique et peut contenir 11,000 gallons d'eau et 15 tonnes de charbon. L'un de ses multiples avantages est de ne pas bloquer la vue de l'ingénieur pendant les manoeuvres.

Cinq de ces puissantes locomotives ont été construites pour le Chemin de fer National du Canada, qui les utilisera à la manoeuvre des trains, aux termini.

La vignette du haut représente la "Dorchester," une locomotive qui circulait en 1837 sur la ligne Champlain & St. Lawrence. La comparaison avec la locomotive type "4100" fait comprendre d'un coup d'oeil le progrès accompli depuis moins de cent ans. Le dessin de la "Dorchester" a été fait d'après une estampe possédée par le Château de Ramezay, à Montréal.

SAINT-JUSTIN

Nous publions dans le présent numéro le texte de la première requête d'un certain nombre des habitants franc-tenanciers d'une partie du fief et seigneurie de Carufel, demandant à Mgr Signay, archevêque de Québec, d'ériger le dit fief et seigneurie en une paroisse distincte de celle de Maskinongé dont ils avaient fait partie jusqu'alors. A cette date le diocèse des Trois-Rivières n'existait pas encore.

Le document original se trouve dans les archives de l'Archevêché de Québec. Le texte que nous publions aujourd'hui est une copie extraite des archives de la paroisse de Maskinongé. Nous le devons à la bienveillance de M. le Chanoine F. Béland, V. F., curé de Maskinongé.

Comme cette requête a réellement donné naissance à la paroisse de Saint-Justin, nous la donnons en entier, avec les noms des signataires, et en respectant son orthographe, parfois un peu fantaisiste.

—o—

A Sa Grandeur Mgr J. Signay,
Archevêque de Québec.

L'humble requête du Seigneur et de la majorité des Franc Tenanciers de cette partie du fief et seigneurie de Carufel, tel qu'il est maintenant possédé par François Boucher, seigneur du dit fief et seigneurie, professant la religion catholique, lesquels représentent respectueusement à votre grandeur:

Que leurs habitations et terres établies dans le dit fief et seigneurie de Carufel, comprenant d'après l'acte de vente faite par le shériff des Trois-Rivières au dit François Boucher, en date du vingt-huit septembre 1842, l'étendue suivante, savoir: prenant pardevant vers le sud-est à la seigneurie de Maskinongé et aboutissant vers le nord-ouest au fief et seigneurie de Lanaudière, joignant du côté sud-ouest au fief du Sablé et du côté nord-est à la rivière Maskinongé et partie à la seigneurie des Dames Ursulines des Trois-Rivières.

Que dans l'espace compris entre ces quatre lignes il se trouve cinq concessions: 1o. La concession communément appelée Ste Geneviève de Trompe-Souris contenant cinquante-quatre terres de deux arpents de front sur vingt arpents de profondeur, possédées par quarante habitants et de plus la quantité de trois emplacements bornés et divisés.

2o. La concession communément appelée Lormière qui se trouve divisée par un ruisseau nommé Ruisseau de Lormière et dont les habitants sont établis de chaque côté d'icelui. Le côté nord-est du dit Ruisseau contient cinquante-huit terres de deux arpents de front sur vingt arpents de profondeur, possédées par trente-huit habitants et de plus la quantité de neuf emplacements bornés et divisés et le côté sud-ouest du dit ruisseau de la même concession forme la quantité de quarante-huit terres de deux arpents de front sur vingt de profondeur, possédées par trente-quatre habitants et de plus la quantité de quatre emplacements bornés et divisés.

3o. La concession communément appelée ruisseau des Aulnes, renfermant vingt terres de deux arpents de front sur vingt de profondeur, possédées par quatorze habitants.

La concession communément appelée Le Grand Bois-Blanc qui se trouve divisée par un ruisseau communément appelé ruisseau du Bois-Blanc et dont les habitants sont établis de chaque côté d'icelui. Le côté nord-est du dit ruisseau contient la quantité de

trente terres de deux arpents de front sur vingt de profondeur et possédées par vingt-sept habitants et de plus la quantité de huit emplacements bornés et divisés; le côté Sud-Ouest du dit ruisseau de la même concession forme la quantité de trente-une terres de deux arpents de front sur vingt de profondeur, possédées par vingt habitants de plus la quantité de sept emplacements bornés et divisés.

5o. La concession communément appelée le petit Bois-Blanc, comprenant treize terres de deux arpents de front sur vingt de profondeur et possédées par dix habitants.

Que ce nombre de terres et emplacements sont concédées et déjà habitées par autant de familles et que ces familles forment une population de treize cents âmes et de mille communions, lequel nombre ne peut faire qu'augmenter à proportion du défrichement tant des terres habitées que de celles qui ne le sont pas encore.

Que les habitants actuellement établis sur les dites terres pourraient fournir annuellement par leur dime à la subsistance d'un prêtre qui leur serait donné, la quantité de cent soixante-dix minots de froment, de deux cents minots de pois, de cinq cents minots d'avoine, de soixante-quatorze minots d'orge, de sept minots de seigle et de cinq minots de sarrasin.

Que le dit fief et seigneurie de Carufel, sus mentionné, a fait jusqu'à présent partie de la paroisse de S. Joseph de Maskinongé, érigée par les anciens évêques de ce pays et dont l'existence avait été civilement reconnue par le règlement de dix sept-cent-vingt-et-un et approuvée par un arrêté du conseil d'état de Sa Majesté très chrétienne de trois mars mil sept-cent-vingt-deux.

Que la distance de cinq milles où la plupart d'entre eux se trouvent de l'église voisine ou de l'église de la paroisse de Maskinongé, qui les a desservis jusqu'à présent, dont ils ont fait jusqu'à présent partie, la difficulté que leur présentent les chemins, surtout le printemps et l'automne, la presque impossibilité d'envoyer d'aussi loin leurs enfants aux instructions chrétiennes, d'y transporter les nouveaux-nés pour le baptême, leurs défunts pour la sépulture, de s'y rendre eux-mêmes régulièrement pour remplir leurs devoirs religieux, sont de puissants motifs qui leur ont fait sentir depuis longtemps le besoin de former une paroisse à part.

Ce considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse, sous le nom de Ste Julie le dit fief et seigneurie désignée, se proposant, après avoir obtenu de votre grandeur le décret canonique requis en pareil cas, de s'adresser à Messieurs les Commissaires chargés de mettre en opération dans ce district des Trois-Rivières, l'ordonnance de la 2e Victoria ch. 29, afin de pourvoir à leur nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent le besoin.

Que vos pétitionnaires exposent de plus à votre Grandeur que la seigneurie de Lanaudière qui se trouve située vers le nord-ouest du dit fief et seigneurie de Carufel et qui probablement sera concédée bientôt et même dans laquelle il y a déjà un certain nombre d'établissements devra être desservie par voie de mission par le curé de la dite nouvelle paroisse, ce qui va augmenter la population de la dite nouvelle paroisse, en attendant qu'il y soit autrement pourvu soit par l'érection d'une nouvelle paroisse dans la dite seigneurie de Lanaudière ou que la dite seigneurie soit adjointe à la nouvelle paroisse et qu'il est probable que les habitants qui ont déjà des établissements dans la dite seigneurie de Lanaudière ne seront pas en assez grand nombre pour former une nouvelle paroisse, vu que la dite seigneurie n'est pas encore concédée et est en grande partie en bois debout.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier

Maskinongé, le 16 août 1847

Frs Boucher, seigneur de Carufel — Narcisse Lafrenière — Romain Clément — Louis Baron Lafrenière — S. Baron Lafrenière — Frs Thibodeau — François Thibodeau fils — Jean Thibodeau — Mxime Thibodeau — Frs Thibodeau — Alexandre Dauphinais — Joseph Lanois — Joseph Thibodeau — Albert Landry — Joseph Ayotte — Jean-Bte. Thibodeau — Pierre Thibodeau — Antoine Ladouceur — Jos Caron Dauphinais — Ls Jos Duchainy — Joseph Lebrun — Jean Fleuris — Antoine Marchand — Pierre Bruneau — Louis Carufel — Joseph Villemure — Maxime Clément — Pierre Bussières — Alex. Baril dit Lajoie — Pierre Gougeon — Joseph Lemire — Louis Clément — Théodore Laurent — Pierre Gagnon — François Bernier — J. Bte. Didier Cazabon — Amable Dupuis — Amable Sicard Carufel — Joseph Sicard Carufel — Vve P. Fleuris — Samuel Doucet — Alexandre Pagé — J. Bte Savoie — Prudent Fréchette — Pierre Machedi — Jean Sicard — Narcisse Thibodeau — Amable Lafrenière — Chs Bruneau — François Brisard — Louis Goubouri — Modeste Lemire — Louis Trotochaud — Pierre Dubé — Vve Et. Gingras — Amable Sévigny — David Dubé — Antoine Champoux — Louis Gabouris — François Dubé — Charles Lafrenière — Elizabeth Lavote Sicard — Joseph Prud'homme — Ch. Bernier — Amable Carufel — Jos. S. de Carufel — Jean S. de Carufel — Etienne Gingras — Louis Lafrenière — Pierre Thibodeau — Maxime Lafrenière — François Boivin — Laurent Lefèvre — Joseph Ladouceur — Pierre Clément — Vve Louis Lafrenière — Beloni Landry — Hyacinthe Perreault — Elie Lemire — Louis Paquette — Pierre Lefrançois — Toussaint Clément — Alexandre Pagé — Pierre Bernier — Vve François Bernier — Amable Baron Lafrenière — Olivier Francœur — David Gagnon — Aug. Bareil dit Lajoie — Max. Joinville — Frs-X. Paquette — Amable Francœur — Joseph Dupuis — Aug. Ringette — Jos Gingras — Frs Aubry dit Francœur — Ls Dessert — Charles Roger — Pierre Deziel — Charles Mongrain — Joseph Sicard — Joseph Brissette — Jacques Perreault — Jean Moïse Bernier — Jos Clément — Amable Clément — Ls St-Antoine — J. Bte Prescott — Am. Chs Landry — Frs Brissette — J. Vanasse dit Verteuille — Pierre Thibodeau — J. Morin fils d'Ant. — Chs Morin — Pierre Godin — Joseph Fleuris — Pierre Gagnon — David Lafrenière — Pierre Morin — Ant. Baron dit Lafrenière — Frs Lafrenière — Etienne Robert — Augustin Déhais — Joseph Vanasse — Amable Bernier — Ignace Déhais — Joseph Dessert — Frs Rinfrette — Joseph Lacharité — Prosper Saucisse — Olivier Lajoie.

Maskinongé, 16 août 1847.

Joseph Brissette

VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN.

PAUL BARIL

Ferblantier, Plombier et Apiculleur
SAINT-JUSTIN.

J'ai toujours en mains: Tuyaux de fer, Chantepleures, Coudees, Tés, Joints d'unions, Closets, Eviers, Ferblanteries de toutes sortes.

Une visite est sollicitée.

Parfum René

EN VENTE PARTOUT.

Prix 25 cts la Bouteille.

Arthur Baril, fils de D.

PONT-MASKINONGE, P. Q.

Directeur de l'Association des Marchands de Foin de la Province de Québec

Membre de la Chambre de Commerce de Montréal.

Membre de la National Hay Association

Toujours en mains Foin et Grain.
COTATIONS SUR DEMANDE.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
LICENCIE

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

J.-O. RINFRET

COMMERCANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE TOUTE QUALITE.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite .1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN P. Q.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. DUCHESNAY, Ex-Professeur au "Montreal Business College."

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus moderne. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

BIEN EN CACHETTE!

Lorsque le soir venu la bise eût frémi,
Lorsque se turent les gais oi-eaux dans les champs,
Je restai songeuse sous les pruniers fleuris
Pour revivre de tristes et dououreux moments.

Parfois le souvenir peut être un réconfort,
Mais presque toujours il laisse dans la douleur;
Ce soir-là j'avais des idées noires... de mort;
J'appelai un ami pour consoler mon cœur.

A deux combien de choses nous pouvons dire!
Que de sages rêves nous osons caresser!
Et comme un seul baiser ne saurait suffire
Bien en cachette, nous nous en sommes volés...

PERVENCHE.

L'ETE

Des rayons de Phébus, la nature s'empourpre:
La tiédeur de la nuit pousse la floraison.
Et le pourpier sourit, sa corolle fine et pourpre
Embaume le jardin et fleurit le gazon.

Dans le bosquet touffu, où tout vibre et frissonne,
Le vent berse la feuille et l'oiseau bâte de l'aile.
Le papillon sans bruit, la mouche qui bourdonne
Redisent sans façon leur douce ritournelle.

A l'ombre des grands bois règne la solitude:
Tout est mystérieux sous le feuillage dru...
Seul, le petit ruisseau, en tapinois prélude
Son murmure discret, sous l'ombrage feuillu.

Dans les riants vallons, au pied des verts côteaux.
Les épis jaunissants sont un apothéose...
Et juillet fait murir le grain des blés nouveaux,
Pomone offre ses dons, Flore entr'ouvre la rose.

C'est l'été lumineux, au firmament si pur,
L'horizon d'opale a des franges d'azur.
O prisme de vermeil, O ma mie bien-aimée!
Ta croisée s'irradie, au lointain, sous l'orée.

D'un rayon de soleil, de l'éclat de tes yeux.
Qui jette dans la nuit, un reflet du ciel bleu...
Sous ta fenêtre ombreuse à l'approche du soir,
Le cœur d'espoir rempli, heureux, je viens m'asseoir.

A.-B. PLOURDE.

St-Léon, juillet 1924.

SOUVENIR DES VACANCES!

Je n'ai rien à faire. Pourquoi n'irais-je pas faire un petit tour dans le domaine du passé? Dois-je y aller en automobile, en aéroplane ou à pied? Non! Je vais effleurer mes souvenirs sur le fil de ma pensée qui s'envole légère, bien légère lorsqu'il s'agit d'aller fouiller dans ces vieilles choses.

Je ferme les yeux; il se déroule devant moi une vraie pièce de cinéma: tantôt triste à faire pleurer, tantôt gaie à faire mourir de rire.

J'aimerais, chers lecteurs, à vous raconter quelque chose, mais il faut que vous me prêtiez votre concours pour arriver à trouver quelque chose de bon dans le brouhaha que forme l'ensemble de mes souvenirs. Ce n'est que parties de plaisir: Parties de pêche, de cartes, de couture, de tennis, de croquet, excursions, voyages, piques-niques, une quinzaine passée à Montréal, une paisible après-midi de juillet que je passai seule à ne pas savoir quoi faire pour me désennuyer, à bailer aux corneilles, direz-vous? Eh bien! oui! ce n'est pas bien joli à dire, mais, que voulez-vous? Que sais-je encore?

Je cueille dans les fleurs d'antan, une petite pensée bien fraîche, bien gaie que je vais essayer de vous peindre le mieux possible.

Aimez-vous à voyager? Oui, sans doute. Eh bien! moi je voyage avec ma famille.

Partis de bonne heure un bon jeudi matin, nous faisons quelques milles sur la route nationale et nous prenons les "Chemins de terre."

Nous filons à une vitesse qui varie de vingt-cinq à trente milles à l'heure.

Tour à tour, nous disons un bon mot qui fait bien rire et puis quelqu'un parle et finit sa phrase par un adverbe. Partie de plaisir, nous nous en tenons les côtes, c'est une succession de "ment": passablement, finement, agréablement, énergiquement, drôlement, indifféremment et finalement jusqu'à ce que chacun de nous ait épuisé son vocabulaire de "ment".

Nous passons dans les paroisses suivantes: St-Viateur, St-Cuthbert, St-Norbert, puis St-Gabriel, cette belle petite ville bâtie si agréablement (bon, encore un "ment") sur les bords d'un beau lac perdu dans les Laurentides. On ne saurait croire, quelle surprise nous cause l'apparition de cette ville lorsque, après avoir marché plusieurs milles dans le bois et les montagnes, sans rencontrer un seul chat, nous nous trouvons en face d'un clocher.

Viennent ensuite les villages: St-Damien, Ste-Emélie, puis Barrière. De cette dernière place, nous partons presque découragés pour continuer notre route sans avoir de temps à autre, un petit village qui fait paraître la route si courte et la rend si gaie.

Vous devinez, je gage, que nous sommes rendus à St-Michel des Saints. Je vous assure que ce n'est pas en disputant que nous laissons le siège de l'auto.

Descendus nous ne cessons d'admirer les beaux paysages qui s'étalent devant nos yeux avides de beauté. Quelle jolie place! Un petit ruisseau coule entre les petites maisons blanches si propres malgré leur peu de richesse. Nous y passons une bien agréable journée; nous allons à la pêche et nous en rapportons de cette

bonne truite, hum! l'eau m'en vient à la bouche.

Que vous dirais-je encore? que j'étais contente de mon voyage? Il n'y a pas de doute. Vous voulez, sans doute

que je vous en souhaite un semblable?

"Mes amis je vous souhaite le plus beau voyage que vous n'avez jamais fait."

Rolande.


**CINQ REMEDES QUI MERITENT VOTRE
CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE
FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.**

Les Pilules Toniques du Dr Comtois, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

Les Pilules Rénales du Dr Comtois. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

Les Tablettes Migraine du Dr Comtois. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

Les Pilules Purgatives du Dr Comtois. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Comtois. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Maskinongé.

Faites abonner vos parents et amis à l'ECHO.
PEINTURE - VITRES - TUYAU

Avec le mois de novembre, l'hiver s'en vient rapidement; il vous faut donc remplacer les vitres brisées et ce à très bon marché si vous les achetez chez P.-L. COMTOIS, parce que les prix de Comtois sont synonymes d'économie en ces temps de vie chère.

C'est une aubaine de voir que tout ce dont vous avez besoin pour l'hiver peut être acheté chez COMTOIS: Tuyau à poêle, Vitres, Gants, Mitaines, Claques, Grosses Claques, Bottines de cuir et de feutre, Haches et Godendards "Black-Diamond", etc.

Vous avez aussi besoin de Peinture et de Tapisserie pour votre ménage d'automne. Vous pouvez encore vous procurer ceci à de très grandes réductions.

Aussi: Vaisselle, Granit, Aluminium et tous les articles de toilette que vous désirez.

N'oubliez jamais de demander les COUPONS — ils ont une grande valeur pour vous.

P.-Paul-Léo Comtois,

MARCHAND DE CHAUSSURES,

Téléphone Bell.

St-Barthélemi, P. Q.

DANS LA BATISSE DE JACQUES MORAND.

No 1.
**La Première Canadienne
 du Nord-Ouest**

ou Biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface à l'âge de 96 ans
 par M. l'abbé G. Dugast.

AVANT-PROPOS

La première Canadienne-Française qui partie du Canada pour aller à la Rivière Rouge, dans le Nord-Ouest, fut Marie-Anne Gaboury, épouse de J.-Bte Lajimonière et mère de la nombreuse famille Lajimonière établie au Manitoba. Elle arriva dans ce pays dès le commencement de ce siècle, en l'année 1807, et ce ne fut qu'en 1818, que d'autres Canadiennes osèrent suivre leurs maris dans ces contrées sauvages.

Indépendamment de toute autre considération, le seul fait d'avoir eu le courage de suivre son époux sur cette terre lointaine, pour obéir à un devoir d'épouse fidèle et dévouée, suffirait pour que son nom méritât d'être connu; mais outre ce motif, la vie de Mme Lajimonière pendant les douze premières années qu'elle eut à passer au milieu des sauvages, dans les prairies de l'Ouest, a été semée de tant d'épisodes émouvants que le plus simple récit de cette vie héroïque ne peut manquer d'intéresser quiconque est capable d'apprécier le courage et d'admirer le dévouement.

Peu de femmes ont eu, autant de fatigues à supporter que Mme Lajimonière, de dangers à courir, et d'ennuis à dévorer. Les voyageurs des pays d'en haut qui vivent encore ont seuls une idée de ce qu'étaient les déserts sauvages du N. O. il y a plus de soixante ans; de ce que les marches à travers les immenses prairies et les bois avaient de fatigant, même pour les hommes forts et robustes. Malgré ces difficultés, Mme Lajimonière, pendant près de douze ans, a suivi son mari, tantôt à pied, tantôt à cheval, dans toutes les courses aventureuses de sa vie de trappeur, au milieu des nations barbares, souvent en guerre les unes contre les autres.

Son genre de vie, quoique devenu plus calme après l'arrivée des missionnaires, fut cependant très loin de lui offrir le confort des pays civilisés. Les différents fléaux qui affligèrent la colonie naissante de la Rivière Rouge soumièrent longtemps ses habitants à une foule de privations et de misères; Mme Lajimonière en eut sa large part. Ce qui étonnera le lecteur, après avoir parcouru cette notice, sera d'apprendre que cette femme, qui paraissait d'une constitution délicate, a pu arriver, sans aucune infirmité, jusqu'à l'âge avancé de 96 ans. Si le dictionnaire populaire, **La misère ne fait pas mourir**, a pu être vrai quelquefois, c'est bien assurément dans la vie de Mme Lajimonière.

Comme cette femme a vécu, à la Rivière Rouge, à l'époque où se sont passés, entre les deux compagnies de traite, les événements les plus importants dans l'histoire du pays, et comme son mari, M. Lajimonière, par ses rapports avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, fut obligé d'y prendre part, nous serons naturellement amené à en dire un mot dans le cours de ce récit.

Tous les faits que nous rapportons, nous les avons recueillis de la bouche des plus anciens habitants de la Rivière Rouge, en particulier de la famille Lajimonière elle-même, dont les plus anciens membres sont encore vivants. Nous avons mis le plus grand soin à nous assurer de l'exactitude des dates et des faits. Ce n'est donc pas un roman que nous avons écrit, mais bien les scènes très réelles d'une vie réelle.

C'est après avoir lu l'histoire des Canadiens dans l'Ouest, par M. Tassé,

le cas où elle consentirait à partir — que nous avons pensé à recueillir sur la première Canadienne venue à la Rivière Rouge, les notes que nous publions aujourd'hui.

**LA PREMIERE CANADIENNE
 DU NORD-OUEST**

1

Marie-Anne Gaboury naquit à Maskinongé, diocèse de Trois-Rivières, le 6 novembre 1782, du mariage de Charles Gaboury et de Marie-Anne Tessier. Elle fut baptisée le même jour par le révérend M. Rinfret qui desservait alors cette paroisse. Un de ses oncles, M. Gaboury entra dans les ordres et demeura longtemps à Saint-Sulpice.

A l'âge de 14 ans, elle sortit de sa famille pour aller demeurer au presbytère, chez M. le curé Vinet, pour aider la ménagère. Sa vie, qui devait être plus tard si accidentée, fut assez monotone jusqu'à l'âge de 25 ans. Enfermée, avec une vieille gouvernante, entre les quatre murs d'un presbytère, elle dut trouver la solitude bien profonde: ordinairement le séjour dans ces demeures permet peu de rapports avec le monde. Là, les jours se suivent et se ressemblent. Pendant onze ans la jeune Marie-Anne Gaboury vécut ainsi calme et tranquille, auprès de l'église, sans soupçonner le moins du monde que les années qui suivraient allaient opérer un changement aussi incroyable dans son existence.

Durant l'hiver de l'année 1806, un jeune Canadien, du nom de J.-Bte Lajimonière, qui avait déjà passé cinq ans dans le N. Ouest, descendit au Canada pour revoir sa famille établie à Maskinongé.

Les vieillards se rappellent encore quelle sensation produisit dans la paroisse l'arrivée d'un voyageur des pays d'en haut. Tout le monde voulait le voir, lui parler, et surtout l'entendre: il avait tant d'histoires émouvantes à raconter! Des récits merveilleux tombaient de ses lèvres; ce n'était pas toujours l'exacte vérité; mais n'importe, c'était intéressant; on n'en demandait pas davantage. A beau mentir qui vient de loin! Parents, amis, étrangers, accouraient se presser autour du narrateur pendant les longues soirées d'hiver. C'était quelquefois à la suite de ces narrations si propres à exalter l'imagination d'une jeunesse avide d'aventures que se déclaraient les vocations pour les lointains voyages. Les jeunes filles les plus timides, ne pouvant maîtriser leur curiosité, sortaient de leur retraite pour venir épousser un petit frisson d'horreur au récit d'une histoire effrayante. On ne doit donc pas s'étonner, si Marie-Anne Gaboury alors âgée de vingt-cinq ans, obtint de sa vieille gouvernante, après beaucoup de recommandations, la permission d'assister aux veillées dont un jeune voyageur était le héros, à Maskinongé, pendant l'hiver de 1807. Ce fut probablement à l'une de ces réunions qu'elle fit la connaissance du jeune trappeur et se laissa prendre au charme de ses récits.

Pendant son séjour en Canada, M. Lajimonière n'avait communiqué à personne son dessein de remonter dans le Nord-Ouest, et dans la paroisse tous ses amis pensaient que cinq années d'aventures chez les sauvages suffisaient pour le dégoûter des voyages, et que désormais il allait reprendre la vie paisible de cultivateur au foyer de sa famille. Marie-Anne Gaboury était elle-même dans cette conviction, quand M. Jean-Baptiste Lajimonière la demanda en mariage. Elle avait alors vingt-cinq ans. Avant de donner son consentement, elle consulta sa famille et son curé, chez qui elle demeurait depuis onze ans. Personne ne pensa à poser pour condition qu'il ne partirait plus pour les voyages, tant on était persuadé qu'il n'y songerait pas lui-même. M. Lajimonière appartenait à une famille respectable de Maskinongé, les parents de Marie-An-

La Seule Manière

d'essayer le thé, c'est de le goûter—
LE THE VERT

"SALADA"

fait la conquête de toutes les personnes habituées aux thés du Japon.

ESSAYEZ-LE

IL VOUS PLAIRA

ne Gaboury ne firent point d'objection à ce que leur fille lui donnât sa main. Le mariage fut fixé au 21 avril.

Jusque là, tout allait bien. Les noces eurent lieu sans qu'aucune arrière-pensée apportât l'ombre la plus légère au bonheur de la jeune épouse, et troublât le moins du monde ses rêves d'avenir.

Cependant, le printemps, amenant avec lui la maladie des voyages, ne tarda pas à arriver.

C'est une chose étrange que cette passion des aventures quand une fois elle a pris racine dans un cœur: on dirait que les fatigues, les misères et les dangers ne font que la développer davantage. Le voyageur ressemble au joueur, qui se passionne pour le jeu à mesure qu'il perd: il espère, à chaque nouveau voyage qu'il entreprend, qu'il reviendra accompagné de la fortune. Nos anciens Canadiens qui ont voyagé autrefois dans le N. O. pour les compagnies de traite n'ont jamais pu dans la suite, malgré les misères qu'ils supportaient dans leurs courses se complaire à la vie tranquille des habitants de la campagne; ceux qui se sont faits cultivateurs plus tard font exception à la coutume générale.

Vers les premiers jours de mai; M. Lajimonière déclara donc à sa femme que son intention était de repartir bientôt pour aller faire un second voyage au Nord-Ouest. Cette nouvelle fut un coup poignant pour Mme Lajimonière; cependant elle ne se découragea pas trop d'abord; elle crut qu'à force d'instances et de prières, elle finirait par détourner son mari de ce dessein, qu'il lui avait caché avant de la demander en mariage, mais quand, après avoir apporté les raisons les plus fortes et les plus convaincantes, elle vit que cette résolution était inébranlable et qu'il voulait partir à tout prix, elle sentit alors tout ce qu'il y avait de pénible dans sa position. Il était trop tard pour poser des conditions; il ne restait plus d'autre alternative que celle de laisser partir seul son époux, sans espoir de ne le revoir qu'après de bien longues années, peut-être jamais; ou bien de partir avec lui pour aller dans un pays barbare partager, pendant le reste de ses jours, ses fatigues, ses misères, et ses dangers.

A la rigueur, elle n'était pas obligée de prendre ce dernier parti. Ses parents étaient opposés à ce voyage; ils savaient que si leur fille se décidait à l'entreprendre, ils ne la reverraient plus jamais sur cette terre; et cette pensée les affligeait profondément.

Dans son incertitude, Madame Lajimonière alla consulter son curé, M. Vinet, chez qui elle venait de passer les onze dernières années de sa vie, et elle prit d'avance la résolution de suivre la voie qu'il lui indiquerait. Dans une telle situation, un conseil irréprochable n'était pas chose facile à donner. M. Vinet ne se fit pas illusion sur les épreuves de tout genre qu'attendaient cette jeune femme dans

vec son mari. Il savait qu'une fois rendue dans ces lointaines contrées, elle ne pourrait plus trouver ni pour elle-même ni pour sa famille (si Dieu lui en donnait une) aucun secours religieux. Les missionnaires n'avaient pas alors pénétré jusque là pour y porter les lumières de la foi, et tous les peuples de ces immenses territoires vivaient encore dans l'infidélité. Sous le rapport temporel l'aspect n'était pas plus souriant: elle serait obligée de se faire à la vie nomade comme les sauvages du désert pendant bien des années peut-être; il était facile de prévoir que la civilisation ne pénétrerait pas de sitôt dans cette partie de l'Amérique. Cependant, après avoir tout bien examiné, sans flatter le tableau, M. Vinet dit à Mme Lajimonière que si, malgré cet avenir chargé de nuages, elle se sentait le courage et la force de partir pour le Nord-Ouest, il lui conseillait de suivre son mari plutôt que de le laisser partir seul.

De ce moment la résolution de Mme Lajimonière fut arrêtée; elle se remit entre les mains de la divine Providence, et commença immédiatement les préparatifs de son départ.

Ce fut dans la première semaine de mai, à peine quinze jours après son mariage, que Mme Lajimonière fit ses adieux à la belle paroisse de Maskinongé, où elle avait coulé des jours si calmes, et que désormais elle ne devait plus revoir.

Si, à ce moment là, le tableau de l'avenir se fut déroulé devant elle pour lui laisser voir avec ses ennuis, ses misères et ses souffrances, les soixante et dix années qu'elle aurait à passer dans les pays sauvages qui désormais allaient devenir sa patrie, il est bien probable que son courage aurait failli et qu'elle aurait renoncé au dessein de suivre son mari sur cette terre lointaine; mais heureusement que pour Mme Lajimonière comme pour les autres, le drame de la vie ne s'est montré que jour par jour, et au moment de se séparer pour jamais de sa famille, de ses amis, et de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, elle a pu encore bercer son imagination de douces espérances. C'est ainsi que se passe la vie, semée de peines

(A suivre)

Articles de Toilette

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles de toilette
 Parfums de toutes sortes, Poudres de toilette, Lotions, Bay-Rhum, Pâtes à dent, Savons, Brosses, etc.
 Nous vendons et recommandons les poudres et parfums de la Parfumerie Jutras et le parfum René.

Magasin W.-H. GAGNE,
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

FETES DU MOIS

La Toussaint, (1er novembre)
La Fête des Reliques. (5 novembre)
Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur. (9 novembre)

Sainte Catherine. (25 novembre)
La Toussaint. (Extrait de l'Appendice au Rituel).

"Cette fête est d'obligation et l'une des plus solennelles de l'année. Elle a été instituée: 1o pour remercier Dieu d'avoir sanctifié ses serviteurs sur la terre et de les avoir couronnés de gloire dans le ciel; 2o pour honorer les saints qui n'ont pas une fête particulière dans l'année; 3o pour multiplier nos intercesseurs; 4o pour réparer les négligences commises dans les fêtes particulières des saints; 5o pour nous rappeler que nous sommes tous appelés à être saints, et que nous pouvons y réussir en correspondant à la grâce.

Vous devez en ce jour, méditer le bonheur dont les élus jouissent dans le ciel et dire: le même bonheur m'attend, mais à la condition de les imiter, et de vivre comme eux dans la pénitence, la mortification et la pureté, car rien de souillé n'entrera dans la Jérusalem céleste.

Méditons, pendant cette octave, les huit Béatitudes, comme les voies qui conduisent au ciel.

1. Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux.
2. Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre pour héritage.
3. Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.
4. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.
5. Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.
6. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.
7. Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.
8. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume du ciel est à eux."

JUSTINIEN.

ST-LIN DES LAURENTIDES

Les paroissiens de St-Lin ont été, le 29 octobre dernier témoins d'une cérémonie des plus rares et des plus touchantes à la fois. Il s'agissait de la célébration des noces d'or de onze couples qui ont atteint ou dépassés cinquante ans de vie à deux.

Toute la paroisse voulut être de la fête, et l'église, pourtant vaste, fut trop étroite pour contenir tous ceux qui désirèrent assister à la messe dite à l'intention des jubilaires par Sa Grandeur Mgr Forbes. C'est le cœur plein d'émotion et avec des paroles de reconnaissance sur les lèvres que les vingt-deux vieillards renouvelèrent devant Dieu et à la face des autels les serments de fidélité qu'ils s'étaient jurés il y a cinquante ans ou plus.

Avant la messe, Mgr E. Dugas, V. G., curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à Mgr Forbes et le remercia au nom des jubilaires d'avoir bien voulu présider cette fête mémorable.

Sa Grandeur prenant à son tour la parole, se déclara heureuse de se trouver en présence de tant de vénérables vieillards. Elle félicita ensuite les jubilaires et leur souhaita de goûter encore longtemps le bonheur et les consolations de la vie à deux. Mgr l'évêque attira enfin l'attention de l'assistance sur le fait assez extraordinaire que trois des onze couples avaient été, il y a 50 ans (20 octobre 1874), mariés à la même messe, célébrée par M. l'abbé Geo. Laporte, alors curé de St-Lin. Sa Grandeur termine en affirmant qu'elle gardera toujours le souvenir de cette inoubliable fête.

Pendant la messe les élèves du pen-

sionnat des sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie exécutèrent de beaux chants appropriés à la circonstance.

Après la messe Mgr Forbes bénit des objets de piété, tels que crucifix et statuette et les distribua lui-même aux jubilaires.

Au sortir de l'église, qui, soit dit en passant, avait revêtu pour la circonstance ses plus belles parures des grands jours, les vénérables couples furent entourés et félicités par la foule qui les arrosa — comme on le fait pour les mariés de 20 ans, — d'une pluie de confetti de toutes couleurs.

Nos lecteurs seront sans doute heureux de connaître les noms des jubilaires ainsi que leur âge et la date de leur mariage. Nous ajoutons en plus le nombre d'années de vie à deux de ces différents couples et le nom du prêtre qui bénit leur mariage il y a cinquante ans et plus.

Joseph Chartier, 76 ans, et Malvina Beaudoin, 72 ans.

Césaire Deslongchamps, 73 ans, et Léontine Therrien, 66 ans.

Joseph Paquet, 79 ans, et Emma Brien, 64 ans.

Ces trois couples ont été mariés le même jour et à la même messe, à St-Lin par l'abbé G. Laporte, curé d'alors, le 20 octobre 1874.

Jean-Louis Beaudoin, 88 ans, et Marie-Louise Thuot, 90 ans, mariés à St-Roch, en 1858, par l'abbé Moïse Brasard; 66 ans de ménage.

Louis-Pimporé Tourangeau, 79 ans, et Octavie Fournier, 80 ans, mariés à St-Lin, le 13 novembre 1865, par l'abbé P. P. Hurteau; 59 ans de ménage.

François Gariépy, 81 ans et Elise Dumont, 77 ans, mariés à St-Lin, le 12 novembre 1867, par l'abbé G. Laporte; 57 ans de ménage.

Louis Dufort, 74 ans et Poméla Gauthier, 77 ans, mariés à St-Lin, le 14 mars 1870, par l'abbé G. Laporte; 54 ans de ménage.

Damase Brien, 77 ans, et Candide Bélanger, 76 ans, mariés à St-Roch, le 9 août 1870, par l'abbé Moïse Brasard; 54 ans de ménage.

Siméon Labrèche, 74 ans et Eloïse Foisy, 77 ans, mariés à St-Lin, le 13 septembre 1870 par M. G. Laporte; 54 ans de ménage.

Louis Therrien, 79 ans, et Virginie Deslongchamps, 77 ans, mariés à St-Henri de Mascouche, le 21 janvier 1872, par l'abbé Prévost; 52 ans de ménage.

Narcisse Gaboury, 76 ans, et Agnès Clément, 68 ans, mariés à St-Justin, le 30 juin 1873, par l'abbé Bellemare; 51 ans de vie à deux.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Ces jours derniers M. et Mme Osmon Bergeron, M. et Mme Philibert Fafard, M. Oscar Bergeron sont allés à St-Cuthbert chez M. Damien Fafard et M. J. Dufault et à St-Norbert chez M. Raymond Ferland.

M. et Mme Alcide Desjardins, sont revenus enchantés d'une promenade à St-Justin, Maskinongé et Louiseville.

Mariages. — M. Mécléas Perreault, fils de M. Médore Perreault à Melle Alice Gendron, fille de M. Désirée Gendron de Montréal.

— M. Philippe Desjardins, fils de M. Joseph Desjardins à Melle Rosée Brannonier, de St-Didace.

— M. Régis Arseneault, fils de M. J. Arseneault, de St-Alexis, à Melle Edivilda Desalliers, fille de M. Joseph Desalliers.

Neige. — La première neige nous est arrivée à bonne heure cette année. Les 18 et 19 octobre, la terre était toute couverte de neige.

ST-GABRIEL DE BRANDON

Baptêmes. — Marie-Thérèse-Françoise-Réjanne, enfant de Louis Allard et de Gabrielle Dumontier. Parrain et marraine, M. François Boulay et Mme Omer Dumontier; porteuse, Melle Jeanne Dumontier, tante de l'enfant.

— Marie-Marguerite-Yvette-Gisèle, enfant d'Albert Pelland et de Gratia

Dumontier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pelland, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Melle Jeanne Dumontier, tante de l'enfant.

Mme Urgel Dumontier et sa fille Thérèse ainsi que M. et Mme Lucien Dumontier, de St-Barthélemi, étaient le passage à St-Gabriel ces jours derniers.

LES ROMANS CANADIENS

Editions EDOUARD GARAND

L'Iris bleu, par J.-E. Larivière, Roman canadien inédit.

Le massacre de Lachine, roman historique canadien.

Ma cousine Mandine, par N.-M. Mathé, Roman canadien inédit.

Les Fantômes blancs, par Azylla Rochefort. Roman canadien historique de cape et d'épée (inédit).

La Métisse, par Jean Héron. Roman canadien inédit. La lutte pour nos droits dans l'Ouest personnifiée par une Métisse qui, au péril de sa vie et de son honneur, veut conserver canadiens-français et catholiques deux enfants nés d'un père anglophile et orphelins d'une mère française.

Gaston Chambrun, par J.-S. Simon. Roman canadien inédit. Une des plus fortes œuvres du terroir. Une réplique et un digne pendant à l'œuvre d'A. de Lestre.

Le Lys de sang, par H. Doutremont. Roman canadien inédit. Le roman le plus hallucinant qui ait été écrit au Canada.

Le Spectre du ravin, par Mme A.-B. Lacerte. Un des meilleurs romans publiés par les Editions Garand. Mystérieux et sensationnel.

Le Médaillon fatal, par Andrée Janet. Un grand roman sentimental canadien inédit.

L'Aveugle de Saint-Eustache, par Jean Féron. Un grand roman sur le courageux effort de 1837.

"Napsya", roman canadien inédit, par Henri Doutremont.

Fierté de Race, roman canadien inédit, par Jean Féron.

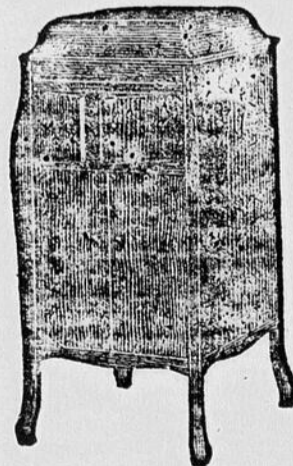
Le Philtre bleu, par Jean Féron. Grand récit sensationnel. (Ce dernier volume se vend 15c., franco 20c.)

Prix: 25 centins chaque; par la malle 30 centins. En vente à la librairie de

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Phonographes et Disques



Nous avons l'agence de différentes marques de Graphophones que nous sommes en état de vendre à des prix et conditions pour convenir à tous.

Nous avons aussi un choix immense de disques dans tous les genres.

ENEZ LES ENTENDRE JOUER !

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

J. E. MASSE



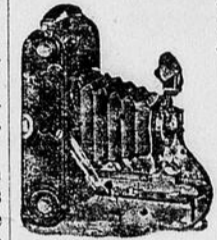
Opticien-Diplômé
ESSAI DE LA
VUE GRATUIT.

Outils des
plus moderne



Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.

Comme par le-passé, les amateurs du kodak pourront se procurer chez moi : Kodaks, Films, Plaques, Papiers, Cartes, Solutions, Etc. de la marque de la célèbre Maison "Canadian Kodak de Toronto, Ont."

Je fais aussi l'ouvrage pour les amateurs à des prix très réduits.

Je fais aussi l'encadrement des portraits, images et gravures.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé,
Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuille.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec.

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

SAINT-JUSTIN.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la ferme, tels que : Beurre, Oeufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

HENRI CASAUBON

AGENT

Pour les Centrifuges et Engins "Magnet", Bancs de scie ronde, Courroies, Huile, Etc., Etc.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

PAYONS NOS DETTES

Dans "La Liberté de Winnipeg", l'abbé Juras écrit ces notes marquées au coin du gros bon sens:

... Alors pourquoi de l'argent, dirait-on encore, si ce n'est pour nous procurer tout ce qu'il nous faut? Ceci est le secret de la pauvreté. Nous avons beaucoup de cultivateurs à l'aise; on pourrait même dire, sans exagération, que plusieurs sont riches. J'appelle riche, un cultivateur qui achète toujours comptant toutes ses machines agricoles et même des terres,—qui a aussi de l'argent en banque ou prête à quelques voisins.

Vous dites: Ont-ils gratté, ces gens-là, pour amasser leurs petites fortunes! Moi je n'aime pas à passer pour un gratteux. — Mais vous êtes gratteux quand même, mon ami, et plus que les riches. La différence est celle-ci: ces messieurs ont gratté quand il y avait quelque chose à ramasser, et vous, pendant l'abondance vous faites l'homme riche, vous achetez à tort et à travers; le petit peu que vous avez est vite disparu et vous êtes dans la dèche. C'est alors que vous en faites une mauvaise gratte!

Prenez donc comme acquis ce celui qui fait parade de sa richesse est ordinairement un pauvre homme, — et la parade ne dure pas longtemps. En effet, par sa conduite inconsidérée, le dissipateur, le dépensier révolte ses créanciers. Ceux-ci, et avec raison, finissent par prendre les moyens de ne pas risquer plus longtemps les sommes qu'ils ont avancées et prennent le parti de se faire rembourser. Alors c'est la débâcle de cris et de reproches contre les créanciers: celui-ci est dur, celui-là est injuste, il exige son argent au moment où je suis dans l'impossibilité de payer. Au dire de tous, les créanciers sont bien trop exigeants, ils devraient comprendre que les pauvres gens ont droit de vivre eux aussi.

Il y a certainement des créanciers qui mériteraient quelques-uns de ces reproches. Mais aussi il y en a qui se privent pendant que leurs débiteurs dépensent en superflu l'argent qu'ils pourraient leur remettre.

Il y a aussi des dépenses qui ne semblent pas être du superflu et qui ne devraient pas être faites avec l'argent de son voisin. Je disais à quelqu'un: Vous devriez mettre votre garçon au collège cet automne. — Oui, mais je comptais avec la remise d'argent que devait me faire M. B. ... Je n'ai rien reçu, je ne puis rien faire pour mon enfant. Pendant ce temps M. B. payait pour trois filles au couvent. Où était l'injustice?

La meilleure et la plus équitable manière de dépenser son argent, ce n'est pas de s'habiller mieux que les autres, même aussi bien que les autres, ce n'est pas de s'arranger de façon à paraître riche; mais c'est d'employer son argent à payer ses dettes. Si nous avions tous cette manière de faire, il n'y aurait plus de pauvres avant longtemps.

Il y a des gens qui n'ont jamais payé d'intérêt, ils ont préféré vivre de peu et ne jamais emprunter. Ces gens-là sont très bien.

D'autres, depuis 20, 30, 40 ans, ont toujours payé, chaque année \$300, \$400 et plus, rien que pour des intérêts. Il n'est pas nécessaire de vous dire qu'ils payent encore des intérêts et que leur vie se passe à travailler pour les autres.

Vivez plus économiquement, payez vos dettes et n'en faites plus — et alors seulement vous vivrez tranquilles.

M. F.-X.-L. Rattey, propriétaire de la Pharmacie Lafontaine, est notre représentant à Berthierville. Nos clients de cette région pourront s'adresser à lui pour tout ce qui concerne notre journal ainsi que pour les impressions de toutes sortes.

LE PONT DE STANTON

L'hon. juge Ernest Roy a rendu le 14 octobre dernier jugement dans la cause de Joseph Lamy vs la Corporation du Comté de Maskinongé et les paroisses de St-Léon et Yamachiche relativement à la construction obligatoire du pont de Stanton qui réunit les deux paroisses de St-Léon et Yamachiche.

L'hon. juge renvoie une demande en mandamus qui avait été faite par Joseph Lamy, cultivateur de la paroisse de St-Léon le Grand, contre les Corporations des comtés de St-Maurice et de Maskinongé, en vue de forcer ces corporations à reconstruire le pont Stanton en vertu d'un procès-verbal d'Ambroise Tétrault, procès-verbal qui avait été homologué par le bureau des délégués des comtés de St-Maurice et de Maskinongé en date du 26 décembre 1891.

La Corporation du comté de Maskinongé a produit une défense et les paroisses de St-Léon le Grand et de Ste-Anne d'Yamachiche sont intervenues dans la cause parce que la corporation du comté de St-Maurice n'avait pas jugé à propos de plaider. L'intimée comme les deux intervenantes ont plaidé que le procès-verbal était nul et illégal.

A l'appui de sa demande, le requérant Joseph Lamy alléguait que le pont Stanton avait été emporté et que le procès-verbal Tétrault qui l'avait verbalisé était encore en vigueur, d'où il concluait à ce que la Cour ordonnât aux intimées de faire reconstruire le pont à la charge de tous les propriétaires et des occupants de biens-fonds imposables des paroisses de St-Léon et de Yamachiche en proportion de la valeur réelle des propriétés portée au rôle d'évaluation.

Le requérant ajoutait que le pont Stanton était le seul pont public de la grande Rivière du Loup pour relier les paroisses de St-Léon et de Yamachiche.

L'hon. juge Roy a maintenu le plaidoyer de la corporation du comté de Maskinongé, maintenu les interventions des paroisses de St-Léon et de Yamachiche et débouté le requérant Lamy de sa demande en mandamus. Le jugement déclare le procès-verbal Tétrault irrégulier, illégal, nul, périmé prescrit et éteint et rejette en conséquence la requête en mandamus avec tous les frais contre Lamy.

(Le Bien Public)

BENEDICTION DU COUVENT DES FILLES DE JESUS

Le 15 octobre après-midi avait lieu la bénédiction solennelle par Sa Grandeur Mgr Cloutier, du nouveau Couvent des Filles de Jésus, au Boulevard St-Louis, aux Trois-Rivières.

Comme nos lecteurs le savent la communauté des Filles de Jésus a fait l'acquisition du terrain Turcotte qui domine le quartier Notre-Dame, juste en face de la nouvelle gare du C. P. R. et là, à l'avenir, se trouvera la maison-mère de la communauté, l'ancien immeuble de la rue Notre-Dame devant servir exclusivement au Jardin de l'Enfance.

Mgr Cloutier fit le sermon de circonstance soulignant de façon heureuse l'importance de la cérémonie.

"Dans cette nouvelle maison, dit Sa Grandeur, de grandes œuvres devront s'accomplir puisqu'il s'agira d'y former de nouvelles religieuses, des épouses du Christ.

Les jeunes filles viendront de partout puiser ici la fleur de toutes les vertus religieuses, faire l'apprentissage du sacrifice et de tous les dévouements.

Loin du monde elles travailleront à leur sanctification, et elles seront pour notre ville une protection constante. Sous l'habile direction des Supérieures, se développeront des énergies nouvelles pour le plus grand bien de l'é-

glise trifluvienne."

Après le sermon, Sa Grandeur procéda à la cérémonie de la bénédiction du couvent. Mgr Paquin dirigeait les cérémonies.

Une foule considérable d'amis de la communauté assistait à la cérémonie.

MIROIR DES AMES

Tel est le titre d'un petit livre de 130 pages tout au plus d'une nouvelle édition d'un bouquin très ancien que publie l'abbé Lambert, curé de Beauceville, avec l'approbation des autorités ecclésiastiques. Nos grand'mères paraissent-elles dans leur jeunesse ses pages pieuses au coin du feu et les éditeurs d'aujourd'hui croient que la lecture de ces considérations sur les grandes vérités de notre religion portera comme alors "d'heureux fruits et contribuera à inspirer une profonde horreur du péché et un grand amour pour tout ce qui porte vers la sanctification des âmes."

Faire éviter ce qui est mal, faire pratiquer ce qui est bien: tel est le double objectif du "Miroir des âmes." Comment alors n'en pas recommander bien hautement la lecture? Et nous le faisons d'autant plus volontiers que lorsqu'on occupera ses minutes à ces pensées pieuses on ne pourra pas les consacrer à la lecture des grands crimes à sensations qui remplissent notre presse moderne.

"Victor Delamarre"

Un livre de 300 pages vient d'être publié sur les exploits de Victor Delamarre, le Samson canadien. Pour tous les amis du beau sport de la force, mais particulièrement pour ceux qui ont vécu autour de notre concitoyen Victor Delamarre, ce livre est d'un intérêt passionnant.

On encourage des hommes de sport étrangers qui ne valent pas les nôtres. Ce sera un plaisir de lire ces pages qui ont pour but d'applaudir un héros chez nous et qui, du reste, se lisent comme un roman, très souvent même le sourire aux lèvres.

On peut se procurer ce livre à l'Echo de Saint-Justin, au prix de \$1.00 franco.

En vente à l'Echo de St-Justin

Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures 0.35

Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon. confédération agricole officielle. 1 volume de 250 pages, de 8 X 5 1/2 pouces. Prix franco \$1.50

350 Recettes de Cuisine, par Melle Jeanne Anctil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix \$1.00

AUX PRESSEURS DE FOIN

Comme l'étiquetage des ballots de foin ou de paille est obligatoire depuis le 1er novembre, nous désirons informer les presseurs de foin que nous pouvons faire l'impression de ces étiquettes à des prix très modérés et sous le plus court délai.

L'Echo de Saint-Justin
Saint-Justin, P. Q.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 19,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

TERRE A VENDRE. — Une belle terre à bois de 20 arpents située au bord de la montagne. S'adresser à Mme Edouard Lemire, Pont de Maskinongé. 1—1fs.

REMERCIEMENTS à S. Joseph, S. Antoine de Padoue et aux âmes du purgatoire pour faveur obtenue.

REMERCIEMENTS à S. Gérard Majella pour guérison obtenue avec promesse de publier. P. C. L.

PETITE FOURNAISE de seconde main à vendre. En très bon état, n'ayant servi que très peu de temps. Bon marché. S'adresser au magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q.

A VENDRE. — Magasin général, seul dans la place, avec bâtisse principale 2 1/2 étages et annexe 2 étages, écurie de 15 places, garage, hangar à bois et à voitures, glacière, etc. Toutes les améliorations modernes. Pour plus amples informations, s'adresser à Eug. Desrochers, M. P., St-Didace, Co. Maskinongé, P. Q. 1 fs.

EMPLACEMENT, à vendre avec bonne maison et grange, situé dans le village de Saint-Justin, appartenait autrefois à feu M. Narcisse Brissette. S'adresser à Honoré Ladouceur, Saint-Justin, P. Q. 12-3fs.

Mme J.-E. COURCELLES, de Maskinongé, annonce au public qu'elle a en main un beau choix de chapeaux de dames, marchandises sèches, hardes faites, etc. Le tout doit être vendu durant le mois d'octobre, à très bon marché. Dans l'ancienne église protestante, rue de la gare.

ATTENTION. Pour tannage de toute sorte: à l'huile, peaux crues, cuir rouge ou noir, etc., à prix modérés venez me voir. Je fais aussi le commerce des peaux. Joseph Désaulniers, Pont Maskinongé, P. Q.

A VENDRE A ST-BARTHELEMI Une manufacture de liqueurs douces, très bien outillée, avec caisses et bouteilles. Aussi, un bel emplacement, avec maison à deux logements, situé près de l'église. Le tout à très bonnes conditions. S'adresser à Pierre Lachapelle, St-Barthélemi, comté de Berthier, P. Q. 9—1fs.

ENGIN A VENDRE.—Un engin de 15 Forces, marque Internationale, marchant à l'huile ou à la gasoline, garanti en bon ordre. Bonnes conditions. S'adresser à Arthur Lessard, industriel, Ste-Ursule, co. Maskinongé.

TERRE A VENDRE. — Belle terre de 80 arpents, en très bon ordre, située dans le rang de l'Ormière, avec ou sans roulant. Aussi terre à bois. Conditions des plus faciles. Hormisdas Comtois, St-Justin, P. Q.

BATISSE A VENDRE ayant servi de poulailler, 52 pieds de long par 12 pieds de large, pouvant se diviser en 3 sections. Vendrait séparément si désiré. Aussi Incubateur Buckeye, capacité 210 œufs, une éleveuse Des Moines, capacité 300 poulets. A prix très bas. S'adresser à Avellin Trempe, Pont de Maskinongé, Qué. 8—3fs.

HOMME DEMANDE.—Homme d'expérience dans le métier de sellier. S'adresser au plus tôt à Eugène Lessard, sellier, Louiseville, P. Q. 9—3fs.

Le meilleur endroit pour vos achats, c'est au magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin.—Assortiment considérable et varié—bonnes marchandises à prix modérés.

NOTES LOCALES

De passage au presbytère les 29 et 30 octobre M. l'abbé J.-A. Ladouceur, curé au Sacré-Cœur de Shawinigan.

Lundi soir, le 27 octobre, sous la présidence de M. le Curé, MM. Cloutier, du Ministère provincial de l'Agriculture, Dumaine et Mandeville, de la Coopérative Fédérée de Québec, ont parlé à nos cultivateurs de l'opportunité de faire revivre l'ancienne coopérative locale fondée en cette paroisse en l'année 1914, croyons-nous, et qui était passée de vie à trépas nous ne savons trop pour quelles causes. M. le Dr C.-J. Coulombe a aussi parlé à cette réunion. Cette assemblée a été un succès et séance tenante de nombreux noms de coopérateurs ont été enregistrés.

Nous avons remarqué avec plaisir que les orateurs ont eu un bon mot en faveur de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, actuellement en formation. Il est à souhaiter que les cultivateurs de Saint-Justin fassent leur large part pour assurer le succès de cette association.

Honneur au mérite. — On nous apprend avec plaisir que Melle Aline Lefebvre, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. J.-O. Poitras, Inspecteur d'écoles, une prime de vingt piastres, en récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations. Melle Églantine Leclerc, de Montréal, en promenade chez M. Joseph Vertefeuille.

M. et Mme Adéard Fiset, et leur fils Paul, M. et Mme Hormisdas Lefebvre, sont allés à Ste-Anne de Beaupré dernièrement. Ils ont fait le voyage en auto.

MM. Adéard Lemire et Maurice Philibert sont allés aux Chutes Shawinigan dernièrement.

Melle A. Chapdelaine en promenade à St-Grégoire et aux Trois-Rivières.

De passage chez Mme Chapdelaine: Melle Germaine Laurendeau, de St-Barthélemi et M. Jean-Paul Chapdelaine, de Montréal.

Melle Maria Toupin, de Ste-Thècle, en vacances de trois semaines à St-Justin, Maskinongé et Louiseville. Elle est retournée enchantée de son voyage.

M. et Mme Frank-J. Burch, 59 Arnold Ave., Amsterdam, N. Y., de passage à St-Justin et aux Trois-Rivières.

Triste Accident. — Le 17 octobre, ce fut un émoi dans la paroisse, lorsque se répandit la nouvelle de la mort de M. Arsène Bernèche, fils.

Ce jour-là, M. Francis Bernèche, son neveu, M. Arsène Bernèche et M. Jos-Amabe Alarie s'occupaient à abattre des arbres au Côteau d'Ormes, lorsque se produisit la catastrophe qui plonge dans le deuil une jeune femme et ses sept enfants, dont le plus vieux est âgé de onze ans; le plus jeune a un an.

M. Arsène Bernèche et M. Alarie venaient de couper un arbre qui, avant de toucher terre, s'embrassa dans les branches d'un vieux merisier sec. Celui-ci ploya fortement sous la pesanteur, puis il se releva avec une violence telle qu'il se rompit, broyant sous son poids M. Arsène Bernèche qui n'avait pu se garer, ne croyant pas que le danger put venir de ce côté. La mort fut instantanée. M. Bernèche était âgé de 36 ans.

Nos sympathies à la famille si douloureusement éprouvée.

M. P.-O. Paquette a acheté un emplacement sur la terre de M. Hervé Franceur, près de chez M. Donat Toupin, où il doit se construire une maison et déménager ses autres bâtisses.

M. Adéodat Lafrenière a acheté l'emplacement de Mme Hormisdas Lemire.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. J. Poitras, inspecteur d'écoles, vient de reconnaître, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, le dévouement de notre ancienne institutrice Melle A.

lexina Ladouceur en lui adressant une gratification de \$22.50 pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

M. et Mme Brasseur, M. Ed. Paquette, M. et Mme Omer Gagnon et leur fils Léo, de Montréal, ainsi que Mme Provost, de Cohoes, N. Y. de passage dernièrement chez M. Alfred Gagnon.

M. et Mme Pierre Baril doivent aller passer l'hiver à Montréal.

Mme Louis Giguère, chez sa fille Mlle Léo Rouleau, de Montréal.

Mme Ovila Hubert et son fils Réal, en promenade chez ses parents à St-Cuthbert, la semaine dernière.

Baptêmes. — Le 1er octobre, Joseph-Médard-Gaston, fils d'Albert Frappier et de Gabrielle Plante, Parrain et marraine, M. et Mme Médard Frappier.

— Le 5, Joseph-Armand-Rosaire, fils d'Alcide Savoie et d'Albertine Ladouceur, Parrain et marraine, M. et Mme Victor Sylvestre, de St-Barthélemi.

— Le 10, Joseph-Gérard-Léonard, fils de Wilfrid Ladouceur et de Julianna Croisetière, Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Lajoie.

— Le 13, Joseph-Paul-André, fils de J.-E. Langlois, notaire, et de Marie-Laure-Juliette Paquin, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Langlois, de Varennes.

Sépultures. — Le 20, Arsène Bernèche, fils

— Le 31, Octavienne Michaud.

— Le 31, Mme Arthur Philibert, née Marie Gagnon, décédée à Montréal. Cette dernière, outre son époux, laisse pour pleurer sa perte, 4 enfants en bas âge. Nos sympathies aux familles.

Mariage. — Le 15, Sévérin Philibert à Marie Célestine Philibert.

M. et Mme Euclide Massé et leur fils Jean-Charles, M. Alfred Bernier, Melle Eva Gauvreau, de Montréal; M. Honoré Bernier, d'Oakland, Cal; et Mmes Weeks et McDonald du Nouveau-Brunswick, de passage à St-Barthélemi, St-Justin, Louiseville et Trois-Rivières.

Mlles Marie-Rose Paquette et Germaine Gaboury en promenade à Montréal.

M. Lucien Lebeau et sa famille sont allés demeurer à Montréal.

M. et Mme Arthur Lebeau en voyage de noces à St-Justin, St-Bathémi et Maskinongé.

M. Aurélien Rinfret et Mlle Aline Rinfret en promenade à Montréal ces jours derniers chez leurs frères Joseph et Arthème.

M. et Mme Arthème Rinfret, de Montréal, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Charles-Omer-Aldéric, Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Lefort de Montréal.

En promenade dans le cours du mois dernier chez Mme Chapdelaine: M. et Mme Georges-L. Sheppard et leurs fils Albert, Mme H. Sheppard, MM. J. Manseau et Jos. Erwin, de Winoski, Vt., M. A. Sheppard, de Joliette, et Jean-Paul Chapdelaine, de Montréal.

M. Oscar Fafard, d'Holyoke, Mass, et ses quatre sœurs: Mme Brunette (Martine), Mme Lavallée (Mathilda), Mme Nadeau (Emilia) et Mme Bourgeault (Amanda) sont venues assister aux funérailles de leur frère Charles qui ont eu lieu à St-Barthélemi, le 13 octobre dernier.

Parmi les personnes de passage à St-Justin dernièrement nous avons remarqué: Melle Antonia Gingras, M. Arthur Gingras, MM. Sylvio Bergeron et Roméo Hubert de St-Charles Mandeville; M. Agapit Paquin, de St-Didace; M. Barthélemi Philibert, d'Ottawa; M. Alphonse Clément, M. et Mme Roméo Délaage, M. Albert Carufel, M. et Mme Alphonse Lafrenière, M. et M. Lionel Bussiès, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. Jos Paquin et Jos Lemyre, de Montréal; M. et Mme Hermann Paquin, de Ste-Julienne, Melle Clara Paquette, de Troy, N. Y., et une foule d'autres.

N'oubliez pas votre abonnement.

MASKINONGE

Décès. — Le 1er octobre ont eu lieu les funérailles de Madame Veuve Edmond Lafrenière, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille éprouvée nos plus sincères sympathies.

— Le 8 octobre, est décédée Dame Marie-Adélina-Céline Béland, veuve de feu Amable Déziel. Elle était âgée de 88 ans et 5 mois. Les funérailles qui furent des plus solennelles ont eu lieu le 10. Nos sympathies à la famille.

— Le 16 octobre est décédée Marie-Catherine-Annette, enfant de Sieur F.-X.-Arthur Bélanger, industriel, et de Dame Marie-Anne Marchand. Elle était âgée de quatre semaines.

Naissances. — Le 9 octobre a été baptisée Marie-almida-Yvette, enfant de M. Roméo Lafrenière et de Dame Germaine Tellier, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lafrenière, de St-Alexis des Monts, oncle et tante de l'enfant.

— Le 10, Joseph-Jean-Charles-Albert, enfant de J.-Bte Grenier et d'Anastasia Rinfret, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Grenier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 11, Marie-Gertrude-Hermance, enfant de M. Hector Lambert, fromager et de Hermance Dupuis, Parrain et marraine, M. et Mme Léon Lambert, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Le 21 octobre, fut célébré en notre église le mariage de Melle Yvonne Adam, fille de M. Alfred Alam avec M. Arthur Dubois, fils de M. Emile Dubois, de Ste-Anne de Woonsocket, R. I.

Divers. — M. et Mme Euclide Lebrun de St-Gabriel de Brandon en visite chez leurs parents la semaine dernière.

— Melle Florentine Trudel nous est revenue enchantée d'une promenade chez ses cousins de St-Barthélemi.

— Mme Alfred St-Onge est revenue d'une promenade à Montréal.

— Mme Joseph Cardinal, de Nicolet, de passage chez sa mère, Mme Ernest Magnan, la semaine dernière.

— Melle Marie-Jeanne Lafrenière, de St-Gérard des Laurentides ainsi que Mme Champagne en visite chez M. Médard Lafrenière.

— Dimanche après-midi, le 16 octobre, il y eut une petite réunion chez Melle Gracia Bastien et le soir tous se rendirent à la villa de Melle Thérèse Magnan. Etaient présentes: Mlles Berthe Poirier, Gracia Bastien, Eugénie Desjarlais, Germaine B. Lafrenière, Florence Lacourse et Florentine Trudel. Après un délicieux repas pris en compagnie de M. Roch Magnan, père de la gentille Thérèse, tous se retirèrent enchantés.

LOUISEVILLE

Mariages. — M. Edouard Laurent à Melle Aldéa Chevalier.

M. Lucien Béland, fils de M. Edouard Béland, industriel, à Melle Alice Turgeon, fille de M. J.-E. Turgeon, gérant de la Banque Hochelaga. A cette occasion MM. Paul-Emile et Arthur Turgeon, employés de banque à Victoriaville, étaient de passage à Louiseville.

M. Lionel Plante, dentiste, à Melle Rochette, de Montréal.

M. Freddy Guillemette, à Melle Marie-Rose Vallières.

M. Léo Grenier, à Melle Hermance Lesage.

M. Philippe Lafrenière, employé du Pacifique Canadien, à Bordeaux, à Melle Jeannette Vadeboncoeur, fille de Mme Vve J.-A. Vadeboncoeur.

M. Paul Caron, marchand, à Melle Ada Bussiès, fille de M. Adéard Bussiès, marchand.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

MM. Arthur Giguère, Georges Veillette, Camille Saucier et P. St-Pierre sont revenus enchantés d'un voyage à Rawdon et à Joliette.

Melle Laurentina et Blandine Lafre-

nière sont de retour d'une promenade à Maskinongé chez M. Alpidé Lebeau.

M. et Mme J.-O. Déziel et leur famille, de Maskinongé, en visite à Louiseville ces jours derniers.

Décès. — Est décédé dernièrement M. J.-B. Hébert. Outre son épouse, née Caroline Lesage, le défunt laisse plusieurs enfants pour pleurer sa perte.

Est aussi décédée dernièrement Dame Marie Bellemare, épouse de feu Adolphe Noël.

ST-DIDACE

Le 1er octobre, M. Arthur Desrochers, de N.-D. des Anges, unissait sa destinée à Mlle Marie-Ange Desrochers, de St-Didace. M. Joseph Desrochers servait de témoin à son frère et M. Romuald Desrochers à sa fille. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé Béland. Le chœur de chant était sous la direction de M. Elzéard Germain et de Mme Boisjoli. Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Ulric Desrochers, Eugène Desrochers, Wilfrid Desrochers, Alcide Desrochers, Joseph Desrochers, Zénon Beausoleil; MM. Lucien, Adolphe et Donat Desrochers, Agapit et Philippe Paquin, Jacques Morand; Mlles Léda, Marie-Anne et Lydia Desrochers, Emélie Aubin, Marie-Rose Paquin et Graziella Lambert; Mmes Brûlé et Damien Jacques. Les mariés ont reçu de riches et nombreux cadeaux.

Le lundi 6 octobre, M. et Mme Romuald Desrochers sont allés reconnaître les nouveaux époux à leur demeure. Il y eut aussi une grande réception chez les parents du marié à Grand-Mère.

DANS NOS ECOLES

COUVENT DE SAINT-JUSTIN

Ont les premiers rangs au Concours mensuel et pour le Résultat général: Mlles Albertine Gagnon — Juliette Paquette — Lucienne Lebeau — Gertrude Duchesnay — Léona Paquette — Irène Casaubon.

Deuxième division. Ont les premiers rangs au concours: Mlles Marie-Anna Philibert — Irène Gagné — Marie-Ange Lafrenière.

Méritent une mention spéciale pour conduite, silence, travail soutenu: Mlles Lucienne Lebeau, Irène Gagné, Marie-Anna Philibert et Irène Casaubon.

2e Classe, 1ère division: Yvonne Cloutier — Yvette Lebeau — M. Jeanne Gagnon; 2e division, Irène Dupuis — Vianney Brissette — Eva Laurent.

3e Classe, 1ère division: Laurette Carufel — Clément Paquette, Paul Voulligny; 2e division: Gemme Brissette — Irène Cloutier — Gertrude Voulligny.

Cours Préparatoire: Lucien Alarie — Raymond Lafrenière — René Fleury.

LOUISEVILLE, ECOLE No 5

1ère Division: Lucille Picotte, Emilienne Pratte, Simone Lacerte; 2e division: Clémence Picotte, Laure Vallières, Alphonse Cloutier; 3e division: Albert Cloutier, Arthur Lacerte, Annette Chevaner.

Adrien LeBeau, Inst.

2e Classe, 1ère Div: Alice Matteau, Adrienne Frigon, Martial Lacombe; 2e Div: Rita Frigon, Marie-Laure Picotte, Clairina Lacombe; 3e Div: Noëlla Vallières, Ursule Picotte, Jeannette Baribeau.

Germaine LeBeau, Inst.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,

BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES, BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉ ET MOULURES DE TOUTES SORTES.

Je tiens aussi le charbon de toutes sortes: Coke, Chestnut, Aigle, etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Il faut que cela cesse

L'exposition de Wembley, manifestation impériale destinée à faire connaître et mettre en relief les immenses richesses des divers pays, dominions ou colonies, vivant à l'abri du drapeau britannique, fut de l'avis général, pour le Canada, l'occasion d'affirmer avec succès les progrès accomplis. Notre participation à cette exposition a été matériellement un grand succès.

Chose singulière, dans cette manifestation nationale, on constate l'existence manifeste d'un parti pris bien arrêté pour refuser aux Canadiens-français la part du crédit qui leur revient en vertu de leur collaboration à l'œuvre nationale.

L'absence complète, absolue de toute inscription en français, pouvant rappeler l'existence de notre race, suggérer sa participation nationale, ne peut s'interpréter autrement.

Nous avons le droit de nous en offenser, car l'intention est évidente de nous ignorer et de faire tout en son possible pour qu'on nous ignore. C'est d'abord une grossière injustice, c'est aussi une grossière malveillance; c'est, enfin, un impair stupide, même à ne considérer que l'intérêt matériel du Canada.

Ce parti pris était si évident que des étrangers en ont été frappés et ont dénoncé cet ostracisme contre le français.

Un journaliste parisien, qui lui, connaissait le Canada et le rôle que jouent dans sa vie nationale ceux de langue française, en a exprimé sa surprise.

A Ottawa même, dans les derniers jours de la session, le Parlement a été saisi d'une protestation à cet égard.

De nouveaux témoignages sont venus jeter la lumière sur la mentalité qui est responsable d'un pareil et si regrettable état de choses; nous en avons donné connaissance hier au public, qui est donc en situation d'apprécier.

La responsabilité retombe sur le groupe de fonctionnaires chargé de cette organisation. Nous constatons, une fois de plus, par cet incident extérieur comme par tant d'autres incidents de notre vie domestique, que c'est dans l'administration même que nous rencontrons la source constante de cette malveillance à l'égard de tout ce qui est français, le foyer de ce mé-

pris offensant pour nos droits les mieux établis.

Ce virus administratif, cause de tant d'inutiles frictions en notre pays, il incombe au gouvernement de travailler à le faire disparaître; il suffira d'exercer le contrôle qui lui appartient.

Il est étrange qu'on constate à Wembley, dans le pavillon de la Palestine des inscriptions en langue arabe et hébraïque, aussi bien qu'en anglais; que dans le pavillon de Chypre, les inscriptions arabes et grecques apparaissent; que pour celui de l'Afrique du Sud, le hollandais soit employé au même titre que l'anglais, tandis que, en ce qui concerne le Canada, la morgue insupportable de quelques fonctionnaires s'est permis de faire table rase de la langue française.

Nous ne pouvons pas tolérer que des fonctionnaires, dont nous payons notre quote-part des salaires, qui ne sont, après tout, que nos employés, puissent s'arroger impunément le droit de nous infliger cette insulte blessante, et cela dans une manifestation d'un pareil caractère impérial et international.

Il faut, une fois pour toutes, en finir avec de pareils procédés; nous avons le droit d'exiger qu'une enquête soit faite pour établir les responsabilités et décréter les sanctions nécessaires.

Tant qu'un exemple n'aura pas été fait, la chose se continuera: elle ne doit pas se continuer et nous n'entendons pas qu'elle continue.

(La Presse).

"Disparu, mais non oublié"

(suite de la première page)

terrible catastrophe viendrait réduire à néant cette œuvre demi séculaire qui avait coûté tant de travaux et de sacrifices. Le bon Dieu donne et ôte quand il veut; et qu'y a-t-il autre chose à faire que de se soumettre aux lécrets insondables de sa tout aimable Providence? Oui, comme nous l'avons dit plus haut, c'est le 14 janvier, 1922, qu'un accident de fournaise occasionnait l'incendie complet du cher Hospice Sainte-Anne qui se voyait dans l'impossibilité de se relever de ses cendres.

L'on ne saurait mieux terminer ce court historique, qu'en offrant un nouveau tribut de reconnaissance au vénéré pasteur de Sainte-Anne-d'Yamachiche et à son bienveillant troupeau,

UN CHAPELET GRATIS

Comme le nombre de nos abonnés augmente tous les jours—il dépasse même nos espérances—nous avons l'ambition d'atteindre le chiffre de

5,000

cette année, et afin de stimuler le zèle de ceux qui veulent nous aider à la diffusion de notre petit journal, nous offrons pour quelque temps seulement

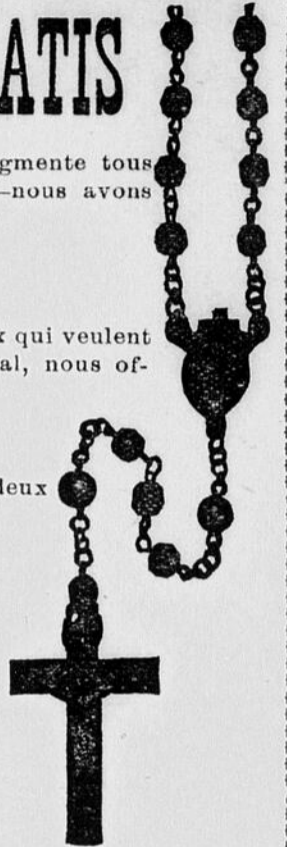
Un beau chapelet plaqué en or

gratis à toute personne qui nous enverra deux nouveaux abonnés.

L'ÉCHO DE SAINT-JUSTIN devrait avoir sa place dans tous les foyers du district et ceux de ses enfants éloignés. D'ailleurs le prix minime de son abonnement (Canada : 50 cents par année; Etats-Unis : 60 cts) est à la portée de toutes les bourses.

PROFITEZ de cette offre et faites votre possible pour gagner un de ces chapelets.

NOUS COMPTONS SUR VOUS pour nous obtenir au moins deux abonnés nouveaux. Mettez-vous à l'œuvre aujourd'hui.



pour la sympathie qu'ils ont toujours témoignée au cher Hospice disparu, mais non oublié."

Une protégée de la bonne Sainte-Anne d'Yamachiche.

APPRENONS A NOS ENFANTS

Apprenons à nos enfants les commandements de l'hygiène, afin qu'ils n'oublient jamais:

- 1.—De respirer de l'air frais partout;
- 2.—De rester au grand air autant que possible;
- 3.—De dormir les fenêtres ouvertes;
- 4.—De respirer par le nez et non par la bouche;
- 5.—De prendre un bain au moins une fois par semaine;
- 6.—De conserver leurs vêtements propres et bien tenus;

- 7.—De se tenir toujours droit à l'école.
- 8.—De ne salir ni la classe ni la maison;
- 9.—De se brosser les dents surtout le soir avant d'aller se coucher;
- 10.—De ne pas cracher à terre;
- 11.—De ne pas porter à la bouche les objets sur lesquels la salive des autres a pu se poser;
- 12.—De se laver les mains souvent.

BON CONSEIL

Le soir, dans la tranquillité, passez minutieusement en revue chacune des conversations de votre journée, essayez de vous rappeler de qui vous avez parlé et ce que vous avez dit, puis dressez le bilan.

De qui avez-vous parlé en bien? De combien, au contraire, avez-vous parlé en mal?

Renouvelez chaque soir, durant une semaine, le même exercice. Vous serez effrayé peut-être du nombre de vos critiques désobligeantes à l'adresse de l'autorité, de vos médisances, de vos épigrammes peu charitables, de vos paroles indiscrettes ou frivoles, mais invraisemblablement, vous serez stupéfait du petit nombre de personnes dont vous aurez dit du bien, qui sert de palliatif ou de préface à une critique que vous sentez trop acerbe pour être acceptée sans précaution oratoire.

Vous apprendrez ainsi à mesurer la perfection impeccable de la parole: Celui qui ne pêche pas en parole est un homme parfait.

Cardinal MERCIER.

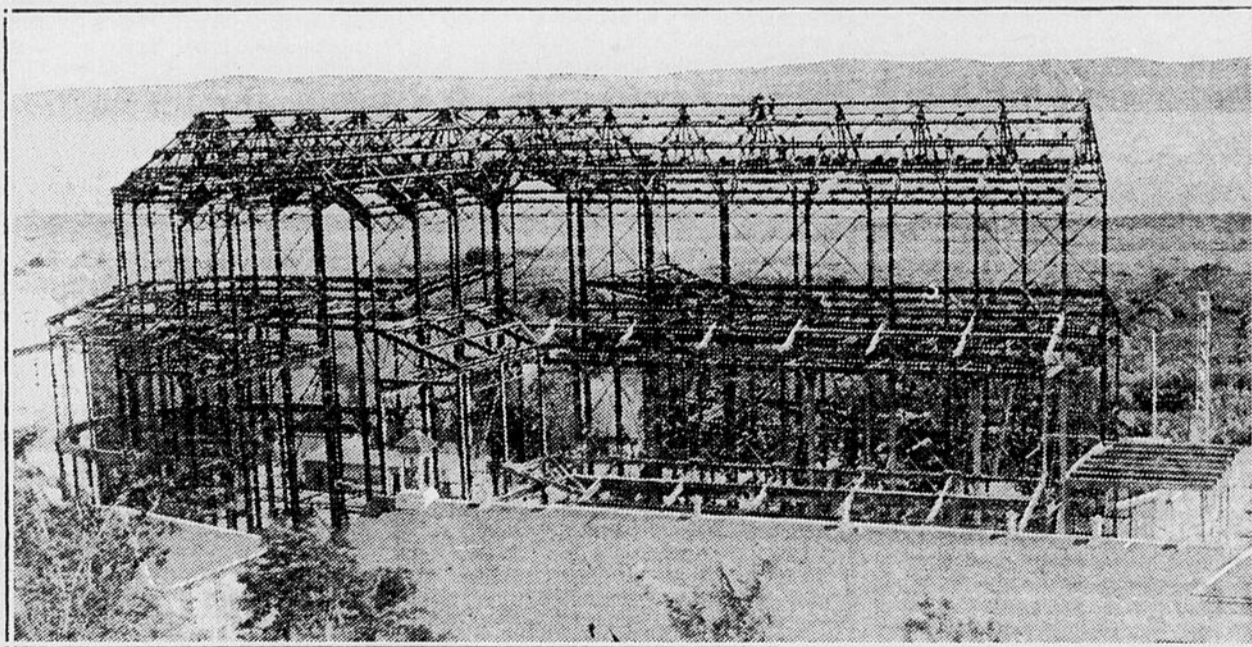
LE PAYS LE PLUS FEMINISTE

Les droits de la femme en Abyssinie dépassent de beaucoup ce que rêvent les féministes européens. C'est une véritable oppression.

Dans les ménages abyssins, la femme est le chef, et il arrive souvent qu'elle chasse son mari.

C'est d'ailleurs une femme, l'impératrice Zaoditou, fille du négus Ménélik, qui gouverne l'Abyssinie.

—Si vous voulez aider à une œuvre religieuse et patriotique, faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.



LA FUTURE BASILIQUE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

Photographie qui nous montre où en sont rendus les travaux de construction de la future basilique de Sainte-Anne de Beaupré. La charpente métallique est pratiquement terminée. Il y est entré 900 tonnes d'acier et 80,000 rivets. Le coût de cette charpente est de \$120,000. La bénédiction de la pierre angulaire a eu lieu Dimanche le 14 septembre dernier.